FIDA

REPUBLIQUE DU NIGER

PROJET D'URGENCE POUR L'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET AU DÉVELOPPEMENT RURAL (PUSADER)

RAPPORT DE SUPERVISION

NUMÉRO DU PRÊT 821-NE
NUMÉRO DU DON DSF 8068-NE
NUMÉRO DU PROJET 1591

PROJET D'EXPANSION DE LA PETITE IRRIGATION DANS LES RÉGIONS DE MARADI, TAHOUA ET ZINDER

CONCEPTION DE PROJET

NUMÉRO DU PROJET 1646

FEVRIER 2012

NUMÉRO DU RAPPORT 2574-NE

REPUBLIQUE DU NIGER

PROJET D'URGENCE POUR L'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL (PUSADER) - DEUXIEME MISSION DE SUPERVISION

PROJET D'EXPANSION DE LA PETITE IRRIGATION

DANS LES REGIONS DE MARADI, TAHOUA ET ZINDER - MISSION DE CONCEPTION DE PROJET

(2 - 22 FEVRIER 2012)

I. Introduction[1]

1. Du 2 au 22 février 2012, une mission conjointe Fonds International de Développement Agricole (FIDA) - Gouvernement du Niger a été menée afin de: (i) procéder à la deuxième supervision du Projet d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement Rural (PUSADER); et (ii) élaborer une expansion du volet « Petite Irrigation » du PUSADER dans les régions de Maradi, Tahoua, et Zinder, sur la base des leçons apprises de sa mise en œuvre. Les contours préliminaires de cette expansion sont présentés dans le chapitre C du présent aide–mémoire.

2. Plus spécifiquement, deux objectifs principaux ont été assignés à cette mission. Le premier objectif est d'améliorer la performance globale de la mise en œuvre du PUSADER à travers l'évaluation approfondie: (i) des modalités de mise en œuvre du projet, des résultats obtenus, de ses forces/faiblesses, et des contraintes d'ordre technique/institutionnel/fiduciaire et financier; (ii) de la pertinence de la stratégie d'intervention du projet dans le contexte de l'initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » et de l'évolution de la situation de sécurité alimentaire dans le pays depuis la crise de 2010; (iii) de la coordination et les complémentarités avec le projet PUSA 2, financé par la Banque Mondiale et mis en œuvre par le PRODEX; (iv) des synergies existantes et potentielles avec d'autres projets en cours ainsi qu'au niveau du dispositif de coordination des PTF; (v) de la stratégie de communication du PUSADER, dans le but d'analyser et de développer dans le détail la stratégie de capitalisation des expériences et des leçons apprises.

3. Le deuxième objectif est de concevoir le scaling-up du volet « Petite irrigation » du PUSADER, qui sera financé à travers des ressources additionnelles – sous forme de prêt - provenant du Fonds Fiduciaire Espagnol pour la sécurité alimentaire géré par le FIDA (EUR 14 million) et du reliquat du PBAs 2010-2012 du FIDA pour le Niger (USD 1.7 million). Dans ce domaine, la mission a procédé à: (i) une analyse critique des leçons apprises par le FIDA et les autres partenaires au Niger dans le domaine du développement de la petite irrigation, en prenant notamment en compte les conclusions de la mission de supervision et des acquis des autres projets du secteur (PIP, PIP2, ASAPI, PRODEX, etc); et (ii) la mise en place d'un processus participatif capable de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés (Ministères et autres services de l'Etat, PTF, OPs, NGOs, et en particulier l'Agence espagnole de coopération au développement, AECDI).

---

[1]/ L'équipe FIDA était composée par: M. Vincenzo Galastro, chargé de portefeuille FIDA pour le Niger, M. Thierry Lassalle, agroéconomiste, chef de mission, M. Mamadou Maladho Barry, ingénieur du génie rural, Mme Reine Anani, sociologue, Mme Lisa Hubert, agroéconomiste, Mme Wafaa Elkhoury, agronome, FIDA, Mme Lisa Paglietti, économiste, FAO/TCI, Mme Oumou Wane Touré, expert-comptable et financier. La partie nationale de la mission était composée par: M. Moudy Mamane Sani, chef de mission; M. Assadeck Mohammed, coordonnateur PUSADER, M. Chegou Maman, DEP, Ministère de l'Agriculture (MAG), M. Younoussa Idrissa, DATMEI/DGGR, M. Boukari Issaka, DG Génie Rural, MAG, M. Hassane Doulla, DAC/POR, MAG, M. Laouali Sama, DGPIA/Min. Elevage, M. Sidikou Baba, DGP, Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement communautaire, M. Ibrahim Djibo, DPP/DGP/MP, M. Mato Maman, SP Code Rural, M. Ayouba Arzika, SE/SDR; M.Moustapha Ibrahim, représentant du Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement), M. Barkiré B. Gabdakoye, représentant i3N, Prof. Boubacar Yamba, Equipe pays FIDA. L'équipe était renforcée par des consultants nationaux: Dr. Ali Mahamadou, agro-économiste, Mme Christiane Mamosso, sociologue, et M. Hamidou Seybou, ingénieur du génie rural, Mme Martha Populin, socio-anthropologue.

4. La mission a d'abord été reçue au Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire et au Ministère de l'Agriculture à Niamey. Elle a aussi rencontré les autorités administratives régionales de Tahoua, Maradi et Zinder. Dans les régions de Tahoua et de Maradi, la mission a effectué des visites des réalisations et discuté avec les bénéficiaires du PUSADER. Elle a également eu des séances de travail spécifiques avec les Cellules régionales de coordination, ainsi qu'avec les partenaires du PUSADER (opérateurs spécialisés, services techniques). Dans les régions de Maradi, Tahoua, et Zinder, la mission a visité des sites qui pourront être ciblés par le projet d'expansion de la petite irrigation; elle s'est entretenue à ce sujet avec les autorités régionales, départementales et communales et avec les STD, et des partenaires potentiels d'exécution ou de collaboration. Une séance de synthèse et de restitution de la mission aux autorités régionales a été organisée à Tahoua le 9 février et à Zinder le 12 février 2012. Un atelier de restitution des résultats et conclusions du travail des équipes a eu lieu le 13 février à Maradi. Une réunion avec les différents PTF a eu lieu le 16 février à Niamey dans le cadre de la plateforme de concertation sur la petite irrigation.

5. Les principales conclusions et recommandations de la mission ont été présentées le 21 février 2012 à Niamey au cours d'une réunion de restitution présidée par M. Boubacar Sanda, Directeur Général du Plan, au Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire.

6. La mission exprime ses sincères remerciements au Gouvernement du Niger, aux équipes de coordination et de gestion du projet IRDAR-RCI/PAC2 et PUSADER, aux bénéficiaires, aux opérateurs spécialisés et autres acteurs qu'elle a rencontrés pour la qualité des échanges et pour leur disponibilité et collaboration.

II. Deuxième Mission de Supervision du PUSADER

7. Le PUSADER est entré en vigueur le 7 février 2011 pour une durée de trois ans. Il est financé par le FIDA à hauteur de 13 millions de dollars; le Fonds OPEP pour le Développement International (OFID) y contribue avec 6,36 millions de dollars. Ensemble avec le projet PUSA 2 (Projet d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire phase 2), financé par la Banque Mondiale à hauteur de 15 millions de dollars, il constitue le programme PUSA/DR (Programme d'urgence de sécurité alimentaire et de développement rural). Ce programme a été conçu pour répondre à l'appel lancé par le Gouvernement nigérien en mars 2010 face à la grave crise alimentaire qui affectait le pays. Le PUSA/DR intervient dans les trois régions les plus touchées par cette crise: Maradi, Tahoua et Tillabéry.

8. La zone d'intervention du PUSADER couvre 34 communes, dont 15 dans la région de Maradi, 16 dans la région de Tahoua, et 3 dans celle de Tillabéry. Le Projet envisage de toucher 96 000 ménages environ, soit près de 672 000 personnes. Le PUSADER s'articule autour de quatre composantes:

- Composante n°1: Remise en état des biens de production des ménages en situation d'insécurité alimentaire
- Composante n°2: Renforcement des systèmes de production de riz
- Composante n°3: Infrastructures de soutien au développement rural
- Composante n°4: Coordination du projet et suivi et évaluation

9. Une première mission de supervision du PUSADER a été conduite du 3 au 18 octobre 2011. Elle avait jugé que globalement, en tenant compte du contexte politique et institutionnel du pays en 2011, caractérisé par le changement institutionnel lié à l'avènement de la Septième République, les actions du Projet étaient très pertinentes par rapport aux stratégies de développement du Gouvernement et l'avancement de l'exécution était satisfaisant. Au mois d'octobre 2011, le taux de réalisation du PTBA 2011 se situait autour de 40%. Néanmoins, de nombreuses activités étaient en phase de démarrage: on pouvait prévoir un taux de réalisation du PTBA de 80% à la fin de l'année.

10. En février 2012, la mission note que la mise en œuvre du projet demeure satisfaisante. Les constats et recommandations spécifiques sont consignés dans le tableau récapitulatif à la fin de la partie B; ils font référence aux sous-composantes suivantes:

Sous-composante 1.1: Production et distribution des semences améliorées et développement de la petite irrigation

11. *Volet multiplication et distribution de semences améliorées.* La production de semences améliorées vise à appuyer la production de 450 tonnes de semences améliorées sur 3 ans, qui seront ensuite redistribuées à 40 000 ménages vulnérables dans la zone du Projet. En 2011, 180 tonnes de mil, sorgho et niébé ont été produites (40% de l'objectif final); en 2012, il est prévu la production de 270 tonnes. **La mission estime que le niveau de mise en œuvre du volet Multiplication et distribution des semences améliorées est très satisfaisant**.

12. *Volet développement de la petite irrigation et des cultures de décrue.* Pour cette activité, le projet vise comme objectif final l'aménagement, l'équipement et la mise en valeur de 3000 ha, dont 1500 ha en cultures de décrue (700 ha pour Maradi, 800 ha pour Tahoua) et 1500 ha en petite irrigation (700 ha à Maradi, 700 ha à Tahoua, 100 ha à Tillabéry). La mission de supervision conjointe du PUSADER conduite entre le 3 et le 18 octobre 2011 avait estimé le niveau de mise en œuvre de ce volet insatisfaisant. Ce jugement s'expliquait par le retard dans le recrutement des opérateurs GSC chargés de la mise en œuvre du volet. Les cultures de décrue avaient quant à elles, démarré au niveau de certains bassins sans que les appuis prévus en engrais et produits phytosanitaires ne soient mis à la disposition des producteurs.

13. Trois mois après le passage de la première mission de supervision, le PUSADER a réussi à démarrer le volet de la petite irrigation avec des résultats significatifs suite à la mise en œuvre des principales recommandations. Une analyse détaillée en est faite dans l'annexe technique « Petite irrigation ». La principale question que soulève la mise en œuvre de ce volet est la non prise en compte des conditions liées à la durabilité de cette opération. Les prochaines opérations doivent corriger cette faiblesse en favorisant la participation des bénéficiaires (acquisition des équipements, réflexion sur les modalités de gestion et de renouvellement). Dans le PTBA 2012, il est prévu l'aménagement et la mise en valeur de 450 ha de cultures irriguées et de 1000 ha de culture de décrue pour un investissement global de 805.656.464 F CFA. Si ces prévisions se concrétisent, le taux de réalisation physique sera de l'ordre de 63% et le financier de 99%, à cause de la réalisation de puits en lieu et place de forages jugés inadaptés sur certains sites. **La mission estime que le niveau de mise en œuvre du volet Petite irrigation est satisfaisant**.

Sous-composante 1.2: Reconstitution du cheptel et restauration d'espaces pastoraux dégradés et balisage de couloirs de passage internationaux

14. *Volet Reconstitution du cheptel.* Ce volet vise à aider les groupes vulnérables à reconstituer leur cheptel à travers l'achat et la redistribution de 37 000 petits ruminants et la mise en place de 10 banques d'aliments bétail (BAB) sur 3 ans. En 2011, 54% de cet objectif a déjà été réalisé. **La mission estime que le niveau de mise en œuvre du volet reconstitution du cheptel est satisfaisant**.

15. *Volet Aménagement et sécurisation des espaces pastoraux***.** L'objectif de ce volet est de réhabiliter 350 ha d'aires de pâturages et de sécuriser 150 km de couloir de transhumance sur 3 ans. La réhabilitation des aires de pâturages a été reportée à 2012 pour des raisons liées au cycle biologique des plantes à détruire qui avaient atteint un stade de maturation trop avancé fin 2011 pour que l'action planifiée soit efficace. De plus, pour des raisons liées à la saisonnalité des négociations sociales entre les parties prenantes qui doivent être closes en mai, cette activité n'a pu être menée en 2011. Les discussions ont commencé sur les couloirs à sécuriser en 2012. **La mission estime que le niveau de mise en œuvre de ce volet est moyennement insatisfaisant du fait de l'absence de réalisations physiques**.

Sous-composante 1.3: Travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) pour la conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols

16. L'objectif de cette sous-composante est d'accompagner les jeunes ruraux dans la récupération de 3 000 ha de terres dégradées, la fixation de 500 ha de dunes et la protection de berges de koris. En 2011, 46% (1391 ha) de cet objectif a été réalisé. **La mission estime que le niveau de mise en œuvre du volet travaux HIMO est satisfaisant**.

Sous-composante 1.4: Création et gestion des banques céréalières de soudure (BCS)

17. L'objectif de cette sous-composante est d'appuyer la sécurité alimentaire de 60 villages vulnérables à travers la création de 60 BCS dotées d'un stock de 10 tonnes de mil chacune. 30% de cet objectif a été réalisé en 2011; en 2012, il est prévu de distribuer les 370 t de céréales. **La mission estime que le niveau de mise en œuvre de ce volet est moyennement satisfaisant**.

Composante 2 - Renforcement des systèmes irrigués de production rizicole et soutien aux groupements féminins

18. Cette composante est mise en œuvre uniquement dans la région de Tillabéry; elle vise essentiellement à renforcer la production nationale de riz. Le FIDA intervient uniquement dans le cadre de la sous-composante "Soutien aux groupements féminins". Il est prévu l'aménagement de 100 ha en petite irrigation dans les 3 communes de Namaro, Karma et Kourtey pour la promotion de la culture maraîchère; le financement d'unités de transformation (décortiqueuses) au niveau village afin d'alléger le travail des femmes; ainsi que la promotion d'activités de transformation du paddy (étuvage) et de commercialisation du riz blanc. Au 16/2/2012, on dénombre 19,2 ha aménagés et équipés en motopompes, réseau californien, matériel et intrants agricoles au bénéfice de 1194 femmes (17 groupements et 6 individus). Un retard significatif a été observé dans la mise en œuvre, du fait d'incompréhensions sur la structure responsable de son opérationnalisation (PRODEX ou PUSADER) et aucune description détaillée des modalités d'exécution de la sous-composante ne figure dans le manuel d'exécution et de ciblage du PUSADER. Les constats spécifiques et les actions à mener pour une mise en œuvre accélérée de cette sous-composante sont décrits dans l'Annexe technique « Soutien aux groupements féminins ». **La mission estime que le niveau de mise en œuvre de ce volet est insatisfaisant**.

Composante n°3 – Infrastructures de soutien au développement rural

Sous-composante: 3.1 Pistes rurales

19. Le projet prévoyait la réhabilitation de 170 km de pistes rurales dont 135 km dans la région Maradi et 35 km dans celle de Tahoua. Lors de la première mission de supervision en octobre 2011, le processus de passation de marché pour le recrutement du Bureau d'Etudes devant réaliser les études de base de 158,6 km tels que confirmés après reconnaissance des tronçons (APS, APD, Impact Environnemental et Social) et le contrôle des travaux était en cours. Ce processus s'est achevé avec la signature d'un contrat avec le Groupement Art et Génie Cintech pour un montant de 149 980 000 FCFA en HT. La phase des études va durer 4 mois et celle du contrôle 8 mois. Il est prévu que les dossiers d'appel d'offres (DAO) devant servir au recrutement des entreprises soient disponibles à la fin du mois d'avril 2012. L'ordre de service de commencer les prestations et le versement de l'avance de démarrage sont intervenus le 9 février 2012. La mission note globalement que la feuille de route de la gestion du dossier des pistes rurales est bien tenue et cet effort doit être poursuivi. **La mission estime que le niveau de mise en œuvre de la composante pistes rurales est satisfaisant**.

Sous composante 3.2 Les infrastructures hydrauliques

20. Comme pour la sous composante pistes rurales, la précédente mission de supervision avait jugé satisfaisant le niveau de mise en œuvre de la sous composante ouvrages hydrauliques. Le contrat des études et du contrôle (APS, APD, Impact Environnemental et Social) a été également signé avec le Groupement Art et Génie pour un montant de 179.200.000 F CFA en Hors taxes. L'ordre de service de commencer les prestations et le versement de l'avance de démarrage sont intervenus le 9 février 2012. Le niveau de mise en œuvre de la composante 3 était jugé satisfaisant par la précédente mission. **La mission estime que le niveau de la mise en œuvre de la sous-composante infrastructures hydrauliques est satisfaisant**.

Aspects fiduciaires

21. **Gestion Administrative**. La gestion administrative est **moyennement satisfaisante**. La mission apprécie une série de points positifs: (i) la bonne utilisation du logiciel de gestion; (ii) le bon rythme d'établissement des DRF; (iii) la bonne tenue des pièces comptables; (iv) le taux d'exécution du PTBA 2011, avec engagements, de 91% (avec un taux de décaissement effectif de 67%). Cependant, la mission note que le projet présente des points faibles à renforcer par rapport au statut des ressources humaines clés du projet, à la passation des marchés et à la concertation régulière sur les états d'exécution budgétaire.

22. Le PTBA 2011 d'un montant de 2,99 milliards F CFA a été exécuté à un taux global de 91% (décaissements + engagements), soit: 103% pour la composante 1; 3% pour la composante 3 et 110% pour la composante 4. Les dépassements de la composante 4 ont surtout porté sur les rubriques Fonctionnement, Formation-Ateliers et Missions-Réunions.

23. Le PTBA 2012 s'élève à 4,68 milliards F CFA et a reçu l'approbation du comité de pilotage le 16 décembre 2011 et l'ANO du FIDA le 10 janvier 2012.

24. **Décaissements**. Pour le financement FIDA: sur une allocation totale de 8 300 000 DTS (environ 13 millions de Dollars US), les décaissements effectués au 31 janvier 2012 s'élèvent à 3 811 059 DTS (1 905 530 DTS sur le don et autant sur le prêt), ce qui correspond à un taux de décaissement de 46%. Si l'on ajoute la DRF en cours de traitement au FIDA, le taux de décaissement sera de 51%. Pour le financement OFID, seule l'avance initiale de 600 000 USD a été décaissée sur les 6 360 000 USD du prêt.

25. **Exécution catégorielle**. Au 31/01/2012, les taux d'exécution catégorielle sont: 0% pour la catégorie Travaux, 87% pour la catégorie Biens; 46% pour la catégorie Microprojets; 9% pour la catégorie Formation; 34% pour la catégorie Services de Consultants et 54% pour la catégorie Salaires et Fonctionnement. Le projet doit veiller aux dépenses liées à la catégorie Biens qui a déjà atteint un taux de 87%. Il faut noter que cette catégorie a enregistré exclusivement les véhicules et équipements (matériel informatique, mobilier et matériel de bureau) destinés à l'Unité de Gestion. Les aliments bétail et les intrants agricoles sont imputés à la catégorie « Microprojets ».

26. **Exécution PTBA 2012**. Les dépenses sur les mois de janvier et février[2] 2012 s'élèvent à environ 625 millions F CFA, soit un taux d'exécution de 13,35% sur le total de 4,68 milliards F CFA du PTBA. Une DRF (n°14) de 358 564 364 F CFA portant sur une partie de ces dépenses est en cours de traitement au niveau national.

27. **Préparation et traitement des DRF**. Le rythme d'établissement des DRF est satisfaisant sur la période d'octobre à décembre. Il faudrait continuer à veiller non seulement à l'envoi mensuel, mais aussi au montant de 20% environ de l'avance initiale. La DRF 13, envoyée en janvier, fait 28% de l'avance. La DRF 14 fait 29% du montant de l'avance.

[2] Dépenses réelles au 15 février et estimées jusqu'au 29 février

Registre des DRF sur la période septembre 2011 à février 2012

DRF encaissées	Montant	Date d'envoi au FIDA	Date de paiement par le FIDA
DRF 05	61 434 999	26/10/2011	15/12/2011
DRF 06	106 049 600	21/11/2011	21/12/2011
DRF 07	52 562 282	02/12/2011	24/01/2012
DPD 08	295 592 108	02/12/2011	21/12/2011
DPD 09	269 462 047	02/12/2011	21/12/2011
DRF 10 (augmentation de l'avance au CS)	400 000 000	02/12/2011	28/12/2011
DRF 11	288 161 699	05/01/2012	23/01/2012
DPD 12	122 451 000	29/12/2011	24/01/2012
DRF en attente de paiement			
DRF 13	342 755 965	31/01/2012	Non encore reçue

28. **Situation et analyse de la trésorerie**. L'avance au compte spécial du don et du prêt est maintenant de 1 200 000 000 FCFA, un rehaussement de 400 millions ayant été fait le 23/12/2011. Le solde de trésorerie au 31/01/2012 est de 498,7 millions soit 42% du montant de l'avance; ce qui est légèrement inférieur au niveau de 50% recommandé. En veillant au montant de 20% pour chaque DRF, tout en utilisant les autres procédures de paiement comme le DPD, le niveau de la trésorerie disponible à tout moment au niveau du projet, peut être rehaussé. Au 31/01/2012, la reconstitution du compte spécial du prêt et de don se présente comme suit:

Etat de reconstitution du compte spécial du Prêt et du Don au 31/01/2012

LIBELLES	MONTANT AVANCE	RECONSTITUTION
Avance initiale	**1 200 000 000**	
Solde compte spécial		466 125 190
Solde comptes d'opérations Tahoua		2 667 073
Solde comptes d'opérations Maradi		29 614 355
Solde caisses CNC et CRC (Maradi, Tahoua)		273 053
Ressources disponibles au 31/01/2012		
DRF envoyées mais non encore créditées		**498 679 671** **342 755 965**
Dépenses non encore demandées en réapprovisionnement(en cours de traitement au niveau national)		**358 564 364**
TOTAL	**1 200 000 000**	**1 200 000 000**

29. **Les états financiers**. Les états financiers 2011 ont été produits par le projet et revus par la mission. Ils comprennent: i) les états financiers réglementaires SYSCOHADA avec les notes et annexes obligatoires: bilan, compte de résultat, notes aux états financiers, états annexés, inventaire des immobilisations, ii) l'état ressources emplois par composante et par catégorie, iii) l'état d'exécution budgétaire du PTBA 2011 par composante et par catégorie, iv) les états de rapprochement bancaire et l'état de reconstitution du compte spécial avec relevés bancaires et procès verbal de caisse au 31/12/2011 et v) l'état récapitulatif des DRF annuel et cumulatif.

30. **Audit**. Le premier audit du PUSADER sera effectué en avril prochain. Le contrat avec le cabinet d'audit a été signé pour trois ans suite à la procédure de sélection décrite au paragraphe 34.

31. **Respect des dispositions de l'accord de financement**. Les dispositions de l'accord de financement sont respectées.

32. **Vérification des ECD**. Les Etats Certifiés de Dépenses ont été vérifiés sur la période d'Octobre 2011 à Janvier 2012. Le tableau en annexe donne les conclusions des vérifications des ECD.

33. **Passation des marchés**. Le PPM a été élaboré et a reçu l'ANO du FIDA. Il a été transmis au Ministère de l'Agriculture. En ce qui concerne la procédure de passation des marchés pour l'audit, une décision a été signée par le Ministère de l'Agriculture désignant le CP et le RPM du PUSADER comme 2 membres du comité d'experts indépendants pour la sélection du cabinet d'audit. Le 3ème membre et président du comité est le DRFM/MAG. Bien que cette décision s'appuie sur les textes réglementaires, pour les prochaines années, il faudrait voir avec le Ministère de l'Agriculture comment ne pas inclure le personnel fiduciaire du projet dans ce choix, en considérant que le bénéficiaire du service est l'Etat du Niger.

34. Le PPM sera révisé pour tenir compte des stratégies de mise en œuvre du volet Petite Irrigation et Sécurisation des Espaces Pastoraux, ainsi que de la collaboration avec les communes d'intervention du PUSADER.

Constat de la mission	Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Multiplication des semences et petite irrigation			
1. Des contrats ont été signés sous la supervision des COFOB-COFOCOM pour permettre l'accès des sans terre à la petite irrigation	1. Faire un inventaire des contrats COFOB-COFOCOM établis et assurer que 30% des terrains équipés bénéficient aux cibles du Pusader (femmes et jeunes)	CRC S/E	Mars 2012
2. Insuffisance de la prise en compte du genre dans la petite irrigation	2. Développer les activités en faveur des femmes selon les spécificités des zones afin d'avoir plus de femmes partenaires directes de l'activité petite irrigation	CNC	Mars 2012
3. Une quantité importante d'eau est perdue entre le prélèvement et la distribution sur les parcelles	3. Utiliser les guides imagés du PIP2 sur l'utilisation de la ressource qui lient production (irriguée) et protection (de la ressource) pour une meilleure efficacité de la gestion de l'eau	CNC/CRC	Mars 2012
4. La forte densité des forages affecte leur réalimentation en eau	4. Respecter l'espacement recommandé entre forages (50m) et encourager l'usage commun d'un même forage	CRC	Avril 2012
5. Les données hydrologiques cartographiées doivent être actualisées	5. Evaluer la possibilité d'effectuer une étude cartographique des ressources hydriques appliquée aux sites équipés en collaboration avec les DG/ GR et DG/H	CNC	Mars 2012
6. Il existe actuellement un risque de faible efficience avec une prévision totale 2011/2012 de 100% dépensé n'équipant que 60% des superficies, ce qui est du au nombre élevé de puits (chers) par rapport aux forages (bon marché)	6. Privilégier les zones à forages en 2012 et constituer un répertoire des superficies effectivement irriguées depuis le début du projet	CNC - CRC S/E GSC, consultant GR (repertoire)	Mars 2012
7. Certains ouvrages hydrauliques tarissent précocement	7. S'assurer que les ouvrages sont exécutés à la bonne période (profondeur maximale de la nappe) avec la qualité requise	Commission réception provisoire ouvrages, DRE	Avril 2012
8. Les parcelles irriguées attirent les animaux, notamment les cultures de Moringa. Les arbres sont sur-utilisés pour les haies mortes	8. Examiner la possibilité d'introduire le henné en haie vive	CNC, CRC, GSC	Juin 2012
9. Non prise en compte des aspects de durabilité (gestion/renouvellement équipements, entretien)	9. Former les bénéficiaires déjà équipés et mettre en place des comités de gestion et entretien des périmètres	CNC/CRC	Immédiat et continu

10. Le matériel distribué est difficile à réparer et les pièces détachées peuvent ne pas être disponibles	10. S'assurer qu'au moment de l'acquisition des équipements, il existe une documentation technique et un service après-vente ,et prévoir la mise à disposition de pièces d'usure courantes	CRC S/E GSC	Mars 2012
Recapitalisation petit élevage			
11. Les bénéficiaires, qui se sont attachées aux chèvres qui leur ont été distribuées, souhaitent revoir le système traditionnel Habbanayé de remise de ces mères	11. Redéfinir avec les bénéficiaires le mode de remboursement pour les nouvelles bénéficiaires sur la base de 2 chevrettes gestantes pour une chèvre reçue	CNC - CRC SPD Elevage GSC	Mars 2012
12. Lors de la phase d'information les bénéficiaires sont réticents à participer et il existe peu de remontée de l'information	12. Prévoir des campagnes d'information visuelles (par poster) détaillant clairement le dispositif et les bénéficiaires de la recapitalisation en petit élevage tel que défini avec les bénéficiaires	CRC SPD Elevage GSC	Prochaine distribution août 2012
13. La faible qualité de certains animaux distribués: chevrettes trop jeunes et animaux malades dans le cas de la commune de Mayara	13. Impliquer la commune et les services de l'élevage dans la sélection et le suivi sanitaire des animaux lors de la deuxième redistribution	CRC SPD Elevage	Prochaine distribution août 2012
14. Suite aux conditions climatiques défavorables, les bénéficiaires traversent une crise de disponibilité fourragère	14. Reporter la période de distribution des animaux à une période de disponibilité du fourrage sur la région (août)	CNC - CRC SPD Elevage GSC	Prochaine distribution août 2012
15. L'achat à la banque d'aliments bétail pour les bénéficiaires les plus vulnérables est difficile en période de crise	15. Autoriser la vente d'aliments bétail à crédit avec remboursement à terme dont les modalités devront être établies en fonction des conditions locales (disponibilité fourragère, disponibilité de revenus…)	CRC SPD Elevage GSC	Février 2012
16. Des boucs de race sahélienne ont été livrés au lieu de boucs de race « Rousse de Maradi » provocant des croisements non désirés	16. Autoriser les bénéficiaires à remplacer les géniteurs par les races adaptées aux chèvres reçues	CRC SPD Elevage GSC	Février 2012
17. Le mode d'acquisition par DAO groupés présente des risques d'introduction d'épizooties et d'animaux non adaptés à la zone agro-écologique	17. Revoir les modes d'acquisition et de distribution intégrant les bénéficiaires locaux (expérience PAC2) en respectant les procédures de passation des marchés (en fonction de la disponibilité fourragère)	CNC - CRC PPM GSC	Un mois avant la prochaine distribution: juillet 2012
Restauration d'espaces pastoraux dégradés et balisage des couloirs de passage internationaux			
18. Les études de restauration d'espaces pastoraux sont effectuées et les négociations entre les parties prenantes concernant les couloirs pastoraux sont engagées	18. Lancer les travaux sur les sites identifiés (couloirs et espaces pastoraux). En cas de nouveaux retards dans la mise en œuvre de cette activité, les fonds seront réalloués à d'autres activités	CRC GSC	Mai 2012
Récupération des terres			
19. Les bénéficiaires en région de Tahoua se plaignent du faible montant unitaire du « cash for work » appliqué en regard de la dureté du travail pour le creusage de tranchées (500CFA)	19. S'aligner sur les barèmes nationaux	CNC CRC	Février 2012
20. Les ouvrages finis de récupération des terres ne respectent pas lassez es critères de qualité requis	20. Assurer le suivi technique des travaux pendant leur exécution et demander les améliorations nécessaires avant leur réception définitive	CRC DRE	Février 2012
21. Les retards des paiements pénalisent indûment les bénéficiaires en période de crise (Tahoua)	21. Utiliser les dispositifs existants utilisés par le PAM dans la région de Tahoua en recrutant un opérateur privé	CRC	Février 2012

Banques de Soudure	**Banques de Soudure**		
22. La construction de magasins d'une capacité de stockage de 30T de céréales et une évolution des BS vers des stocks tampons communaux de type Banque céréalière	22. Revoir le fonctionnement des BS à l'aune de l'expérience des banques de soudure PPILDA lors de l'évaluation des capacités de stockage et clarifier les modalités de gestion du système qui doivent permettre de lier l'emprunt en nature lors de la soudure à la capacité de remboursement en nature lors de la récolte pour ne cibler que les femmes vulnérables impliquées dans la gestion du dispositif	CNC - CRC GSC	Février Mars 2012
23. Le PUSADER a lancé des activités de « Cash for Work » à proximité des Banques de Soudure	23. Favoriser l'articulation des 2 COGES (BS et Récupération des terres) et les tenir informés des dates de paiement pour rendre effectif le remboursement des crédits (en cash à partir du cash for work)	CRC GSC COGES BS et Récupération des terres	Février 2012
24. Le déficit alimentaire provoque une cherté du mil et sorgho sur les marchés	24. Conseiller l'utilisation des remboursements en liquide pour réapprovisionnement des BS avec les céréales disponibles sur les marchés et qui rentrent dans les habitudes alimentaires des bénéficiaires	CRC GSC Coges BS	Février 2012
Soutien aux groupements de femmes	**Soutien aux groupements de femmes**		
25. Aucun dossier d'AGR de transformation du riz n'a encore été formulé ni financé. Le manuel de procédures ne mentionne aucun élément pour la mise en œuvre de cette activité	25. Capitaliser les expériences de soutien à des groupements féminins en gestion de décortiqueuses et d'étuveuses	CNC	Février 2012
26. La surproduction attendue de la réhabilitation des grands périmètres rizicoles n'est pas encore effective. Toutefois, les femmes de la zone pratiquent déjà l'étuvage et le commerce du riz blanc. Il existe un potentiel d'amélioration de la technique de transformation et de génération de revenus par les femmes	26. Réaliser une évaluation de faisabilité sociotechnique et de rentabilité économique de l'activité comprenant l'élaboration d'un modèle de microprojet avec un compte d'exploitation de l'étuvage géré par un groupement de femmes (magasin avec zone de stockage du riz et zone d'abri pour l'utilisation de la décortiqueuse et de l'équipement d'étuvage, stock de paddy initial en fonds de roulement en nature, petit équipement divers, etc.). Il ne s'agit pas d'unité industrielle. Deux unités pourront être testées au démarrage avant d'étendre aux six prévues. En cas de nouveaux retards dans la mise en œuvre de cette activité, les fonds seront réalloués à d'autres activités	CNC	Mai 2012
27. Absence d'opérateur pour l'appui-conseil des groupements féminins	27. Rédiger les TDR de l'opérateur chargé d'organiser et former les groupements dans le démarrage et l'exécution de leur AGR étuvage et commercialisation du riz blanc et décrire la méthodologie et ses étapes d'intervention	CNC	Fin Avril 2012
Pistes et ouvrages hydrauliques			
28. Il est prévu que les dossiers d'appel d'offres (DAO) devant servir au recrutement des entreprises soient disponibles à la fin du mois de mai 2012	28. Veiller au moment de la signature du contrat de travaux avec les entreprises que les délais contractuels ne dépassent pas ceux de la phase contrôle du bureau d'études fixés à 9 mois pour éviter la signature d'avenants	CNC	Lors de la signature du contrat des travaux avec l'entreprise retenue

29. La feuille de route de la gestion des dossiers pistes rurales et infrastructures hydrauliques est bien tenue et cet effort doit être poursuivi	29. Accélérer le rythme de mise en œuvre dans le respect du calendrier négocié avec le Groupement Art et Génie qui est adjudicataire des deux lots d'études et de contrôle afin de réduire les risques de retard. Les entreprises devront être recrutées en octobre afin que les travaux de construction des ouvrages démarrent en novembre 2012	CNC	Immédiat et continu
RH Coordination			
30. Manque de constitution d'échantillons de référence pour l'évaluation des effets et impacts	30. Affiner et consolider la méthodologie de collecte et d'analyse des données de sui-évaluation incluant la méthodologie des mesures d'impact avec un échantillon de référence	CNC, CRC	Immédiat
31. Les GSC manquent de supervision technique en matière d'ingénierie rurale appliquée à la petite irrigation	31. Renforcer l'équipe par une assistance technique temporaire chargée de superviser les activités techniques (GR-PI) avec des TdR	CNC	Mars 2012
Gestion fiduciaire	**Gestion fiduciaire**		
32. Les postes de Responsable Suivi Evaluation, Responsable Passation des Marchés et Comptable Principal sont des postes de consultants avec paiement BIC au lieu de salariés avec prélèvement de l'IUTS	32. Le Projet doit harmoniser le traitement du personnel à celui du PAC, en salariés au lieu de consultants	CNC	Mars 2012
33. Vu l'urgence qui prévalait en octobre 2011 par rapport à l'insécurité alimentaire au Niger, les marchés ont été fractionnés pour tenir dans la limite d'un montant de 5 millions F CFA par marché, en consultation de fournisseurs, avec un délai de réception des offres de 7 jours après publication au lieu d'un appel d'offres avec délai de 21 à 30 jours selon les montants et dossier d'appel d'offres à approuver par l'Autorité de contrôle	33. Eviter le fractionnement et planifier la définition des besoins et la passation des marchés en conséquence ; se rapprocher de la division appui/conseil de la DGCMP	CNC PPM	Mars 2012
34. Aucune convention ne lie les communes au PUSADER bien qu'elles aient passé des marchés relatifs au projet	34. Etudier la faisabilité d'une régularisation des conventions pour 2011 et des lettres de demandes de paiement	CRC CNC	Mars 2012
35. Faiblesse de la communication interne sur les comptes et sur l'élaboration/suivi du budget	35. Renforcer le dispositif de coordination au niveau des réunions hebdomadaires en mettant la priorité des discussions sur les réalisations financières et les procédures de passation des marchés à mettre en œuvre	Comptable CNC S/E	Février 2012

III. Conception du Projet d'Expansion de la Petite Irrigation

A. Contexte

35. L'expansion de l'activité petite irrigation du PUSADER répond à la volonté du Gouvernement du Niger d'améliorer les conditions économiques et de sécurité alimentaire des populations nigériennes à travers l'intensification et l'augmentation de la productivité de la petite irrigation. Le programme 11 de la SDR, l'initiative 3N et le Programme de Cultures Irriguées identifient la petite irrigation comme étant un élément clé du développement agricole à long terme du pays.

36. Les 3 régions de Maradi, Tahoua et Zinder ont de grandes potentialités en petite irrigation que de nombreuses interventions ont partiellement valorisées et qui constituent une base d'expériences et de leçons pour passer à l'échelle.

37. Dans la **région de Maradi**, il existe un important réseau hydrographique avec un système de Goulbi qui cumule un écoulement annuel de 500 millions de m^3 qui transite par des vallées et totalise plus de 30 000 ha irrigables dont environ 70% se concentrent dans la vallée du Goulbi de Maradi et de ses affluents. Dans la **région de Tahoua**, le réseau hydrographique est très développé avec un écoulement annuel d'environ 400 millions de m^3 d'eau, de nombreux ouvrages de retenue ont été construits notamment avec le PMET. Dans la **région de Zinder**, le potentiel irrigable est de 18 000 ha repartis au niveau de 1400 cuvettes, 30 plaines et 300 mares (dont 20 permanentes) totalisant 300 millions de m^3 d'eau. Les nappes et les mares sont alimentées par des cours d'eau temporaires. De plus, 5 barrages de retenue et 16 seuils d'épandage ont été construits.

38. Si la pratique de la petite irrigation est ancienne avec des moyens d'exhaure manuels à partir de puisards traditionnels, de nouvelles technologies à moindre coût ont été disséminées avec de nombreux projets dont les principaux sont (i) PPIP, PIP2 et PRODEX (IDA), (ii) PUSADER (FIDA), (iii) ASAPI (EU), (iv) PADAZ, plus particulièrement dans la vallée de la Tarka (Tahoua), le goulbi de Maradi et dans le sud Zinder. Les unités d'irrigation sont très variables tant par la taille que par l'organisation et l'équipement des sites. On constate une baisse généralisée de la nappe de plus en plus prononcée suite aux sécheresses consécutives et à la forte pression sur la ressource en eau qui devient de plus en plus limitée et polluée.

39. La production agricole irriguée offre de grandes opportunités dans les 3 régions d'intervention. Les producteurs ont introduit de nouvelles spéculations comme le *Moringa oleifera*, le dolique (*Vigna unguiculata* subsp. *cylindrica* (L.) Verdc.) et les légumes feuilles à Maradi et Tahoua. Ils maitrisent la production d'oignon, en particulier à Tahoua où la production se fait sur plusieurs campagnes dans une même saison mais aussi à Maradi et Zinder où les systèmes de production irrigués sont plus diversifiés: maïs/oignon - poivron/piment; maïs/tomate (courge, carotte)/laitue (chou), patates douces/maïs, ou sur Zinder particulièrement canne à sucre/patate douce. Mais les producteurs font face aux contraintes qui affectent la productivité de leurs systèmes: manque de maîtrise des itinéraires techniques, utilisation erratique de l'eau et des engrais chimiques; attaques de maladies et d'ennemis des cultures; réduction de la fertilité du sol. Les produits phytosanitaires et conseils d'utilisation sont peu accessibles en dehors des zones PUSADER ayant organisé des brigades phytosanitaires dont il faudra toutefois redéfinir le rôle pour une responsabilisation des producteurs dans la protection de leurs cultures.

B. Justification

40. Les petits producteurs nigériens situés dans les zones potentiellement irrigables sont très demandeurs pour développer la petite irrigation à laquelle beaucoup n'ont pas encore accès, ce qui leur permettrait d'augmenter leurs revenus et de diminuer les risques d'insécurité alimentaire.

41. Le Projet est ancré dans l'évolution du programme du PUSA/DR au Niger qui passe d'une logique d'urgence à une logique de développement pour mieux assurer la durabilité des interventions. Le projet est conçu comme une expansion de la composante petite irrigation du PUSADER sur le long terme en complémentarité avec (i) les autres projets financés par le FIDA (PASADEM, IRDAR/RCI-PAC2, PPILDA) et (ii) les autres PTF impliqués dans le secteur de la petite irrigation, en termes de secteur productif/filière, de zone géographique d'intervention, et de logique d'intervention.

C. Objectif du Projet

42. L'objectif global du Projet est d'améliorer les conditions de vie et de renforcer les capacités de résilience des populations rurales dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. Son objectif de développement est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux ainsi que les capacités locales de gestion durable de la ressource hydrique dans 30 communes des régions de Maradi, Tahoua et Zinder.

43. Deux objectifs spécifiques contribueront à l'atteinte de l'objectif de développement:
- ✓ Augmenter les superficies irrigables en petite irrigation, consolider les surfaces aménagées antérieurement et améliorer les capacités de gestion durable des ressources hydriques et foncières (dans l'esprit du concept « *Ruwammu*»)
- ✓ Renforcer les capacités des producteurs organisés pour augmenter et diversifier la production issue de la petite irrigation et en faciliter la commercialisation.

D. Zone d'Intervention et Groupes Cible

44. Les 3 régions de Maradi, Tahoua et Zinder, ont été retenues comme zone d'expansion et de consolidation des activités de petite irrigation du PUSADER compte tenu de leur potentiel en cultures irriguées et de leur forte incidence de pauvreté. Dans une logique d'intervention concentrée sur des bassins de production de cultures irriguées contribuant à l'établissement d'un pôle local de développement économique, les communes d'intervention ont été retenues en fonction des critères suivants:
- ✓ potentiel en terres et en eau pour la petite irrigation
- ✓ zone vulnérable en termes de déficit alimentaire
- ✓ pratique déjà existante de la culture irriguée, avec des avantages comparatifs pour certaines spéculations
- ✓ consolidation des acquis et actions des projets financés par le FIDA (PUSADER, IRDAR/RCI-PAC2 et PPILDA)
- ✓ complémentarité avec les interventions des autres PTF (en participant au cadre de concertation national sur la petite irrigation).

45. Le projet interviendra auprès des groupes cibles suivants:
- ✓ les petits exploitants agro-éleveurs, propriétaires de parcelles familiales irrigables, disposant déjà de moyens de captage, d'exhaure et de distribution de l'eau
- ✓ les petits exploitants agro-éleveurs, propriétaires ou non de parcelles irrigables, disposant uniquement d'un moyen de captage de l'eau
- ✓ les petits exploitants agro-éleveurs, propriétaires ou non de parcelles irrigables, ne disposant d'aucun moyen de captage, exhaure ni distribution de l'eau
- ✓ les ménages vulnérables n'ayant ni terre ni accès à des parcelles
- ✓ les organisations de producteurs de base et leurs faîtières
- ✓ les communes rurales en tant que maîtres d'ouvrage du développement local.

46. Au moins 30% des bénéficiaires directs du projet devront être des femmes et au moins 30% des jeunes, engagés dans des activités de production ou dans les activités connexes (artisans, transformation, commercialisation).

E. Principes et Stratégies d'Intervention

47. La mise en œuvre du Projet est basée sur les principes d'intervention suivants: l'approche transposition à plus grande échelle (scaling-up) des activités de petite irrigation du PUSADER dans de nouvelles communes sur la base des expériences passées du FIDA et des autres PTF et la capitalisation des acquis et leçons apprises des projets ayant des activités de petite irrigation (PPIP, PIP2, ASAPI, PUSADER, IRDAR/RCI-PAC2, PPILDA, PRODEX etc.) en impliquant les détenteurs de savoirs clés dans la mise en œuvre de ces projets (GSC, CRA, OP...). Le projet développera une stratégie d'apprentissage et de capitalisation lors de son exécution. Les leçons apprises seront valorisées et diffusées afin d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés tout au long du processus de mise en œuvre.

48. La gestion durable des ressources naturelles: lier l'utilisation des ressources naturelles et leur protection qui passera par un suivi permanent pour une approche intégrée de gestion des ressources productives à usage multiple (eau, terre irriguée et bassins versants pour l'agriculture, l'élevage et l'usage domestique) et une implication responsable des usagers sous forme d'associations des usagers de l'eau (dans l'esprit « *Ruwammu* », « Notre eau ») et de renforcement des COFO.

49. La prise en compte par le Projet de la commercialisation et des activités économiques connexes au secteur de la petite irrigation: la mise en relation des bassins de production et des pôles de commercialisation puis des centres de consommation se fera à travers le renforcement d'acteurs économiques intervenant à divers niveaux (OP, transporteurs, comptoirs, etc.).

50. L'approche ciblage participatif et le renforcement des capacités des bénéficiaires organisés: le ciblage participatif inclusif des groupes vulnérables (femmes, jeunes), l'utilisation des champs-école paysans maraîchers ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs (OP, GSC, groupements MMD, CRA) permettra de les placer durablement au cœur de la mise en œuvre des activités.

51. L'approche « programme », synergies et partenariats: le Projet, autant dans sa conception que dans sa mise en œuvre, reposera sur une approche pays mettant les STD au centre tout en veillant à la complémentarité avec les intervenants privés spécialisés du secteur et des régions ciblées.

F. Description des Composantes

52. Le Projet s'articulera autour de deux composantes techniques: (i) Renforcement et expansion durable des capacités productives des systèmes de petite irrigation; et (ii) Développement d'infrastructures économiques. Une troisième composante correspond à la gestion et coordination, au suivi évaluation et au dialogue politique.

Composante 1: Renforcement et expansion durable des capacités productives des systèmes de petite irrigation

Sous-composante 1.1: Accès et gestion durable des ressources hydriques et foncières

53. La sous-composante 1.1 mettra l'accent sur la gestion durable des ressources hydriques et foncières mobilisées par la petite irrigation. Le PUSADER va accompagner les DG/H et la DG/GR en matière de suivi quantitatif et qualitatif de la nappe et d'interprétation des données pour qu'elles puissent apprécier l'évolution du potentiel disponible des zones cibles. Des actions de sensibilisation des différents acteurs au niveau des bassins versants seront menées, en mettant l'accent sur l'indispensable protection des ressources naturelles et leur utilisation, en appuyant les associations des usagers de l'eau et en impliquant fortement les communes qui devront à terme s'approprier la démarche dans un esprit «*Ruwammu* » (Notre eau).

54. Le projet commencera par consolider des interventions antérieures (700 ha à Maradi, 800 ha à Tahoua, 400 ha à Zinder) réalisées dans le cadre du PUSADER ou d'autres projets dans 17 communes ciblées, pour en assurer la durabilité notamment en termes de protection de la ressource, d'utilisation des équipements, d'organisation des producteurs et de désenclavement de ces zones.

55. Dans sa recherche de complémentarité, le projet appuiera par la suite l'aménagement et la mise en place d'équipements de petite irrigation dans la région de Tahoua sur 10 communes pour 3000 ha et dans la région de Zinder sur 6 communes pour 2000 ha. Aucune extension d'aménagement n'est prévue dans la région de Maradi, en raison des investissements importants prévus dans le projet de mobilisation des eaux (financé par la BAD). Ces 5000 ha ont été sélectionnés parmi les superficies potentiellement irrigables identifiées par les services de l'Agriculture de ces régions en fonction des critères de ciblage du projet. Le choix des techniques de fonçage et ou de forage dépendra du contexte physique des sites. La clarification du statut foncier et la négociation sociale de contrats à durée déterminée d'exploitation pour les non propriétaires, sous la coordination des COFO, constitueront un préalable à toute intervention.

56. Dans le but de protéger la reconstitution des ressources en eau des bassins versants entourant les vallées irriguées, 2000 ha de terres seront aménagés en collaboration avec les DRE selon des techniques appropriées (seuil, banquette, demi-lune, cordon pierreux, fixation de dunes en HIMO).

Sous-composante 1.2: Renforcement des capacités de production, d'activités post-récolte et de commercialisation

57. Un premier volet (1.2.A) prévoit le renforcement des capacités des producteurs en améliorant les techniques de production. Ce volet vise une augmentation de la production de 30% grâce à un meilleur accès aux semences de qualité, l'amélioration de l'utilisation de d'eau, la gestion de la fertilité, la lutte intégrée contre les ennemis des cultures (IPM).

58. L'approche participative des « champs écoles paysans » maraîchers (CEP) sera utilisée. Plusieurs facilitateurs (issus des GSC, des services techniques et de vulgarisation, et des ONG) seront formés en début du projet en diagnostic participatif, en techniques d'animation et en technologies de productions maraîchères. Chaque facilitateur formera des groupes « producteurs innovateurs » sur 2 champs écoles par an. Ces derniers formeront en cascade de nouveaux CEP de 25 membres dans leurs communes. Le projet formera environ 27,200 producteurs maraîchers dans les zones cibles de Maradi (2800), Tahoua (14800) et Zinder (9600) (voir tableau).

59. Les producteurs maraîchers, hommes et femmes, se réuniront avec leur facilitateur chaque semaine tout au long du cycle de production. Cette approche comprend des observations biologiques, agronomiques et physiques dans une perspective d'analyse des agro-éco-systèmes. Le curriculum des CEP maraichers couvre des thèmes tels que: les systèmes d'irrigation (goutte-à-goutte, moyenne pression, système californien..), l'utilisation rationnelle des intrants et les techniques de gestion de la fertilité du sol (compostage, intégration petit élevage, rotations des cultures, gestion de la fertilité en intégrant des systèmes bétail-cultures, agro-foresterie, fertilisation écologique Ecosan, etc.), la lutte intégrée contre les maladies et insectes nuisibles (IPM), la diversification des cultures, l'introduction de nouvelles variétés, la qualité du matériel végétal de propagation, la densité de semis et de repiquage des plants et boutures. Des thèmes spécifiques portant sur l'amélioration de la rentabilité du travail du producteur (production de semences de qualité, protection de la parcelle, haies…) et sur l'éducation nutritionnelle, en fonction des besoins spécifiques et locaux des producteurs seront programmés dans les CEP.

Répartition des superficies, bénéficiaires et CEP (en 6 ans) par Région

Région	Superficies (ha)	Bénéficiaires	CEP 25 producteurs/CEP
Maradi (Pusader)	700	2 800	112
Tahoua (Pusader)	700	2 800	112
Zinder	400	1 600	64
Tahoua (Ruwammu)	3 000	12 000	480
Zinder (Ruwammu)	2 000	8 000	320
Total	**6 800**	**27 200**	**1 088**

60. Le projet collaborera avec le programme sous-régional GIPD-GEF de la FAO (Champs Ecoles en Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures - GIPD- en Afrique de l'Ouest) qui a formé de nombreux facilitateurs de CEP maraichers dans plusieurs pays de la région, dont le Niger, et a déjà préparé et testé les curricula des CEP maraichers (oignon, tomates, choux, laitue, Moringa) qui seront utilisés par le projet. Les groupes de facilitateurs seront répertoriés au niveau des CRA qui capitaliseront les savoirs faire et en organiseront la dissémination sur la région avec un appui méthodologique du RECA (expérience du projet PADR Zinder).

61. Le Projet appuiera les groupes de producteurs maraîchers formés en facilitant l'accès aux intrants agricoles (semences améliorées, engrais, produis phytosanitaires, petits équipements) à travers des boutiques d'intrants, selon le modèle du projet FAO (IARBIC). Les activités connexes à la production irriguée indispensables à sa durabilité seront renforcées à travers des microprojets de petit artisanat (entretien des pompes et des forages, transport local, transformation...) mis en œuvre par les groupes vulnérables (jeunes, femmes..). Ces activités seront exécutées avec des opérateurs spécialisés en collaboration avec CRA/RECA, GSC, DRA/DDA, et les ONG.

62. Le volet prévoit aussi: (i) le renforcement des groupements de producteurs et leur professionnalisation sur l'approvisionnement en intrants agricoles; (ii) La participation des femmes par la constitution de Groupements féminins sur le modèle MMD (Mata Masu Dubara) impliquées dans les processus de production; (iii) l'alphabétisation fonctionnelle.

63. Enfin, ce volet appuiera la vulgarisation de la micro-irrigation suivant la technique du goutte à goutte gravitaire au niveau de petits jardins de case pour les femmes et les ménages très vulnérables. Il s'agira principalement d'un complément permettant de diversifier et d'améliorer la qualité de l'alimentation des ménages, et en particulier celle des femmes et de leurs enfants. Un kit d'irrigation pour une parcelle de 20 m^2 (réservoir, tuyauterie, rames, goutteurs) ainsi que les semences et autres produits phytosanitaires éventuellement nécessaires pour la production d'espèces riches en micronutriments (ex: *Moringa oleifera*, *Cassia tora*, Dolique) mais aussi d'espèces traditionnellement produites (oseille, gombo, chou, etc.) seront distribuées aux femmes intéressées avec l'appui-conseil technique nécessaire pour mettre en place et exploiter leur parcelle irriguée.

64. Un second volet (1.2.B) « Renforcement des capacités de post-récolte et de commercialisation » vise à renforcer les acteurs économiques organisés à même de lier les bassins de production aux centres de consommation. Ils seront accompagnés afin d'assurer l'utilisation effective et la gestion durable des infrastructures économiques qui seront construites dans le cadre du projet (sous-composante 2.2). Les coopératives locales seront accompagnées pour collecter et éventuellement commercialiser les productions issues de l'agriculture irriguée (établissement de business plan, renforcement de leurs capacités de négociation, recherche de marchés….). Des structures interprofessionnelles organisées de gestion des comptoirs de commercialisation seront développées et bénéficieront d'un soutien en termes d'organisation et de gestion des activités de commerce de demi-gros. En parallèle, ces acteurs contribueront et bénéficieront du système d'information sur les marchés (SIM).

65. Enfin les Micro Entreprises Rurales (MER) centrées sur les activités connexes à la commercialisation des productions (transport, transformation, conditionnement), en particulier celles de jeunes et de femmes seront appuyées sous la forme de formations professionnelles couplées à un appui à l'installation et au démarrage de leurs activités (petits équipements).

66. Ces activités seront mises en œuvre par des prestataires de services spécialisés en renforcement de capacités entrepreneuriales et commerciales, en collaboration avec la DAC/POR. Les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) appuyées par le Réseau des Chambres d'Agriculture (RECA) capitaliseront et diffuseront les savoirs acquis sur la commercialisation des produits maraîchers et assureront la collecte des prix et gestion

du SIM. Les communes interviendront comme maîtres d'ouvrage des infrastructures construites et réhabilités.

Composante 2: Développement d'infrastructures économiques

Sous-composante 2.1: Réhabilitation ou construction de pistes rurales de désenclavement des zones de production

67. La sous-composante 2.1 procédera à la réhabilitation et à la construction de 150 km de pistes rurales de désenclavement des zones de production et de commercialisation avec au préalable, la conduite d'études techniques et socio-environnementales et la prise en compte des mesures de compensation. Ce réseau de pistes sera construit autour des pôles de production et de commercialisation. Des mesures d'appui à la maintenance du réseau sont prévues avec une dotation en équipements aux brigades communales d'entretien routier (BCER). Le réseau routier sera identifié en fonction des pôles de production et de commercialisation, et en cohérence avec les interventions des autres projets dont ceux financés par le FIDA dans le respect des normes et procédures en vigueur au niveau des MTP et MA.

Sous-composante 2.2: Infrastructures communautaires de collecte, stockage et commercialisation des produits agricoles

68. La sous-composante 2.2 appuiera les infrastructures de transformation et la conservation des produits agricoles dans une démarche de complémentarité avec les actions en cours et en perspective des projets PRODEX et PASADEM. Il est prévu de construire une plateforme de collecte au niveau des sites de production, des dispositifs de stockage au niveau des sites de production et des comptoirs « oignons » et « canne à sucre » au niveau des pôles de commercialisation.

Composante 3: Gestion et Coordination du projet, Suivi évaluation et dialogue politique

Sous-composante 3.1: Gestion administrative et financière

69. La Gestion administrative et financière du projet reposera sur le dispositif existant du PUSADER. Le Comité de Pilotage sera actualisé pour prendre en compte l'orientation vers la petite irrigation. La structure organisationnelle sera renforcée tant au niveau de la CNC avec un coordinateur technique en appui au Coordinateur National, qu'au niveau des CRC dont le coordinateur, autonome du projet PAC2, sera renforcée par des cadres techniques en génie rural et en socio-économie, appliqués à la petite irrigation dans les régions de Tahoua et de Zinder. Pour la région de Maradi, la CRC conservera sa composition actuelle. Les aspects fiduciaires resteront sous la responsabilité de la CNC qui aura conservé sa structure existante (passation des marchés, responsable administratif et financier supervisant les comptables placés au niveau des CRC). Il est prévu d'inscrire le projet dans une approche programme au niveau régional en fonction de l'évolution institutionnelle dans le secteur.

70. Le projet partagera avec le PASADEM un expert en genre posté à Maradi, qui interviendra sur les deux projets.

Sous-composante 3.2: Suivi-évaluation et communication

71. Un système de suivi-évaluation participatif du projet, conforme au système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA, sera construit autour du cadre logique sur la base de: (i) une enquête de base SYGRI enrichie, effectuée avant projet, pour arrêter la situation de référence, et des enquêtes SYGRI enrichies répétées à mi-parcours et à l'achèvement; (ii) un suivi régulier interne des indicateurs de résultats constituant la base de données informatisée du projet; (iii) des ateliers annuels de bilan et de planification participatifs; (iv) des missions de supervision; (v) des études thématiques ponctuelles; (vi) une mission de revue à mi-parcours (fin année 3); (vii) un rapport d'achèvement.

72. Une stratégie de communication sera élaborée et mise en œuvre comprenant tous supports audiovisuels adaptés pour informer, éduquer et communiquer avec les populations rurales et les partenaires sur la base des résultats et des leçons apprises.

Sous-composante 3.3: Gestion et capitalisation des savoirs, dialogue politique

73. La capitalisation des savoirs acquis par le projet se fera en collaboration avec le Centre d'Etudes et d'Information sur la Petite Irrigation (CEIPI) basé à l'Université de Niamey afin d'en assurer une dissémination large et toujours accessible.

74. Le projet contribuera, de manière régulière, au programme 11 de la SDR, à l'initiative 3N, aux cadres de concertations des PTF et à la commission mixte nigéro-nigériane de coopération.

Mécanismes internes de financement du projet

75. A l'instar de ce qui a été prévu dans le cadre du PASADEM, les appuis et investissements du projet seront financés selon différentes modalités, telles que:

(a) le financement des activités gérées directement par l'unité de coordination et gestion du projet sous forme de subvention totale (toutes les infrastructures économiques et les ouvrages de captage et de distribution, protection des bassins versants, d'un montant approximatif de 8,6 millions);

(b) le financement sous forme de dons aux communautés pour les activités destinées aux ménages les plus vulnérables (kit micro-irrigation pour jardins de case, micro-entreprises rurales connexes pour les jeunes/femmes, etc.) (d'un montant approximatif de 0,7million);

(c) le financement à coûts partagés par un Fonds d'investissement pour l'initiative et l'innovation (F3I) avec contribution du bénéficiaire (taux variable en fonction de l'investissement et/ou de la catégorie du bénéficiaire) pour la réalisation des microprojets des OP (boutiques d'intrants), des artisans déjà installés, ou dans les dossiers individuels de microprojets (équipement d'exhaure, semences, produits phytosanitaires et engrais) d'un montant approximatif de 5 millions de dollars.

76. L'élaboration des dossiers de MP sera appuyée par les agents du dispositif d'appui-conseil mis en place (GSC, ONG, STD) et leur approbation relèvera du Comité Départemental d'Analyse des Projets (CDAP).

77. Le financement des contreparties des bénéficiaires pourra être: (i) mobilisé à la récolte plutôt qu'au démarrage des activités en saison sèche avant le financement du microprojet; (ii) provenir de la mobilisation de plusieurs contributions individuelles. Le Projet pourra utiliser les services des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) opérant dans le domaine de la petite irrigation dans les trois régions – Maradi: ASUSU, KOKARI, MEGREF…; Tahoua: ASUSU, BABUDOLE…; Zinder: ASUSU, NYYA, YARDA… - sous le contrôle de l'Agence de Régulation du Secteur de la Micro Finance (ARMF) et en collaboration avec les interventions des PTF dans le secteur en particulier PADMIF/UNCDF.

Mécanismes de pérennisation

78. Le projet s'appuiera sur les structures pérennes présentes dans les régions (communes, STD…) et sur les acteurs locaux organisés et renforcés (CRA, OP, GSC, SFD, ONG…). Le projet accompagnera le fonctionnement effectif des structures responsables de la gestion et de la maintenance des infrastructures et investissements (AUE, BCER). Un réseau d'artisans sera renforcé pour assurer la réparation des équipements distribués. Les bénéficiaires seront encouragés à rejoindre des systèmes d'épargne en vue d'assurer le renouvellement de leur équipement.

G. Gestion fiduciaire

79. Le projet est une expansion du PUSADER et adoptera les mécanismes et procédures définies dans l'accord de financement du PUSADER. Les manuels utilisés par le PUSADER seront repris et amendés pour ne comprendre que les activités de petite irrigation.

H. Budget et Financement

80. **Financement du projet**. Le Projet aura une durée de 5 à 6 ans. Il sera financé à hauteur de 14 millions d'euros[3] par le Fonds Fiduciaire Espagnol pour la sécurité alimentaire du FIDA et de 1.7 million d'USD par le FIDA, sous forme de prêt correspondant à un montant total d'environ 20 millions d'USD. Le Gouvernement contribuera sous la forme des taxes et droits de douane.

81. **Le budget du projet** se répartira de la façon suivante de manière indicative:

- Composante 1: 11.4 millions d'USD (58%). La sous-composante 1.1 représente 7.7 millions d'USD (39%) et la sous-composante 1.2 s'élève à 3.7 millions d'USD (19%)
- Composante 2: 5.1 millions d'USD (26%). La sous-composante 2.1 représente 4 millions d'USD (20%) et la sous-composante 2.2 s'élève à 1.1 million d'USD (6%).
- Composante 3: 2 millions d'USD (10%)
- Non alloué (imprévu): 1.4 million d'USD (7%)

I. Calendrier

21 février	Signature de l'aide mémoire de la mission (supervision/design)
7 mars	Document de conception de projet (DCP) remis au comité d'évaluation interne du FIDA (QE) et au Gouvernement (MP, MAG)
28 mars	Discussions avec le panel du QE et commentaires de la part du Gouvernement
Avril	Deuxième version du DCP et décision si le projet pourra être envoyé directement au CA ou doit être révisé et soumis au QA (Quality Assurance)
Mai	Ateliers nationaux de validation (central et régional) à l'occasion des ateliers de validation du COSOP 2013-2018
11 juillet	DCP à remettre au secrétariat du Conseil Administratif
20-21 sept.	Décision par le 107ème Conseil d'Administration du FIDA

IV. Conclusion

82. La mission note avec satisfaction la mise en œuvre de nombreuses activités par rapport à la mission précédente, ainsi que les prévisions du PTBA 2012. Les progrès et les leçons apprises sont particulièrement importantes en matière de petite irrigation, ce qui forme une base solide pour la conception du nouveau projet d'expansion de cette activité.

83. Le FIDA et le Gouvernement de la République du Niger approuvent les conclusions de la mission de supervision et de conception du projet d'expansion.

[3] Equivalent à 18,2 millions USD au taux du jour de 1,3 USD pour 1 euro

Appendices et annexes

Appendice 1	Résumé de l'état d'avancement du projet et notes
Appendice 2	Résumé des principales mesures à adopter dans des délais convenus
Appendice 3	Questions financières: exécution effective des obligations de financement par source de financement; décaissements par catégorie et par composante
Appendice 4	Respect des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement
Appendice 5	Avancement matériel au regard du PTBA, y compris les indicateurs SYGRI
Appendice 6	Cadre logique actualisé indiquant l'avancement des activités au regard des objectifs, des réalisations et des produits

Annexe 1	Liste indicative des communes présélectionnées
Annexe 2	Rapport technique sur la Composante 2, sous-composante « soutien aux groupements féminins »
Annexe 3	Rapport technique sur la sous-composante 1.1 « Production/distribution de semences améliorées et développement de la petite irrigation et des cultures de décrue », volet Développement de la petite irrigation et des cultures de décrue
Annexe 4	État de rapprochement du compte spécial
Annexe 5	Registre des demandes de retrait des Fonds FIDA en FCFA
Annexe 6	Mise en œuvre des recommandations de la dernière mission de supervision
Annexe 7	Vérification des Etats Certifiés des Dépenses (ECD)

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du projet et notes

Faits essentiels

Pays	Niger	No. du projet	1591	No. du prêt/don DSF	821-NE
Projet	Projet d'Urgence pour l'Appui à la Sécurité Alimentaire et le développement Rural (PUSADER)			Prêt/don DSF suppl.	8068-NE
Date de mise à jour	21/02/2012			Conditions de financement	DHC
Inst. responsable de la supervision	IFAD/FIDA				
Nbre de Supervisions	2	Nbre de missions avancement de l'exécution/suivi	0		
Dernière Supervision	18/10/2011	Dernière mission avancement de l'exécution/suivi			

					Million USD	% Taux de décaissement
Approbation				Coût total	34.3	
Accord		Délai d'entrée en vigueur		FIDA Total	13.00	51%
Entrée en vigueur	07/02/2011	Valeur PAR	Pas à risque	Prêt du FIDA	6.5	51%
Examen à mi-parcours	08/10/2012			Don FIDA	6.5	51%
Achèvement	31/03/2014	Dernier amendement				
Clôture	30/09/2014	Dernier audit				
Nbre de prolongations	0			OFID	6.3	10%
				World Bank	15.0	
				Cofinancement total	21.3	

Notes concernant l'exécution du projet

B.1 Aspects fiduciaires	Précédente	Actuelle	B.2 État d'avancement de l'exécution du projet	Précédente	Actuelle
1. Qualité de la gestion financière	4	4	1. Qualité de la gestion du projet	4	4
2. Acceptabilité du taux de décaissement	2	3	2. Exécution du S&E	4	3
3. Fonds de contrepartie			3. Cohérence entre le PTBA et l'exécution	5	5
4. Conformité à l'accord de prêt	5	5	4. Prise en compte de l'équité hommes-femmes	4	4
5. Conformité aux règles de passation des marchés	5	4	5. Lutte contre la pauvreté	5	5
6. Qualité et ponctualité des audits			6. Efficacité du ciblage	4	4
			7. Innovation et leçons apprises	4	4

B.3 Produits et réalisations	Précédente	Actuelle	B.4 Durabilité	Précédente	Actuelle
1. Restauration du capital productif des ménages ruraux en insécurité alimentaire	4	5	1. Renforcement des institutions (organisations, etc.)	5	5
2. Renforcement des systèmes irrigués de production de riz et soutien aux groupements féminins	3	3	2. Autonomisation	3	4
3. Infrastructures rurales	4	4	3. Qualité de la participation des bénéficiaires	5	5

4. Gestion, coordination et suivi/évaluation	5	5	4. Adaptabilité des prestataires de services	4	5
			5. Stratégie de désengagement (préparation et qualité)	4	4
			6. Possibilité réplication à plus grande échelle	5	5

B.5 Justification des notes
La mise en œuvre des activités par les prestataires de services (GSC) est de très bonne qualité puisqu'elle a permis à la petite irrigation de se développer. Suite au déficit alimentaire que traversent actuellement les populations, les contributions du projet ont renforcé les stratégies de résilience des plus vulnérables. Le projet a su adapter ses activités à cette nouvelle situation, difficile pour les vulnérables (déficit alimentaire et fourrager dans de nombreuses communes du projet). Le projet a effectué toutes les études nécessaires à lancer les activités du PTBA 2012.

La gestion administrative est moyennement satisfaisante. La mission apprécie une série de points positifs: (i) la bonne utilisation du logiciel de gestion; (ii) le bon rythme d'établissement des DRF; (iii) la bonne tenue des pièces comptables; (iv) le taux d'exécution du PTBA 2011, avec engagements, de 91% (avec un taux de décaissement effectif de 67%). Cependant, la mission note que le projet présente des points faibles à renforcer par rapport au statut des ressources humaines clés du projet, à la passation des marchés et à la concertation régulière sur les états d'exécution budgétaire.

Évaluation globale et profil de risque

	Précédente	Actuelle
C.1 Actifs physiques/financiers	4	5
C.2 Sécurité alimentaire	5	5
C.3 Avancement globale de l'exécution (Sections B1 et B2)	4	5

Justification des notes sur l'avancement globale de l'exécution
L'état d'avancement global du projet est bon grâce à la capacité de mobilisation rapide et expérimentée des équipes de coordination logées au IRDAR/RCI/PAC2 et à l'implication des GSC qui ont une bonne expérience de terrain qu'ils connaissent bien. Le projet a montré qu'il a les capacités d'adapter les dispositifs de mise en œuvre en fonction des changements de contexte et notamment en cette nouvelle période de crise alimentaire et de disponibilités en ressources fourragères qui frappe durement les régions cibles. Le Pusader intervient d'une manière opportune et atténue les effets de la crise actuelle sur les populations vulnérables. Durant cette période le Pusader a aussi lancé de nombreuses passations de marché (petite irrigation, banques de soudure, recapitalisation de cheptel), impliquant les communes pour une plus grande efficacité. Sur la base des études produites pour le volet pistes rurales, l'adjudication du marché de conseil a été signée avec le consultant pendant la mission de supervision ce qui devrait permettre le commencement des travaux en fin d'année conformément au PTBA 2012

C.4 Probabilité de réalisation des objectifs de développement (section B3 et B4)		

Justification des notes sur les objectifs de développement

C.5	**Risques** Description succincte des principaux risques concernant chaque section ainsi que de leur impact sur la réalisation des objectifs de développement et la durabilité des résultats	
	Aspects fiduciaires: Le risque principal consiste à prioriser l'urgence par rapport au respect des procédures, qui nécessitent parfois de longs délais d'approbation avant exécution. Pour diminuer ce risque, le projet doit améliorer la planification et l'anticipation des besoins en passation des marchés	
	Avancement de l'exécution du projet: Le risque principal réside dans la situation de déficit alimentaire et fourrager touchant les communes cibles du PUSADER, qui réduisent les capacités de participation des populations ciblées	
	Produits et réalisations: La recapitalisation en petit ruminants a été suspendue, suite à la mauvaise campagne fourragère 2011	
	Durabilité: La durabilité des actions menées dans le volet « Petite irrigation » est menacée par un manque de formation et d'organisation des bénéficiaires. Ce risque pourra être réduit à travers des formations spécifiques (fonctionnement et entretien des équipements, gestion commune). Cet aspect sera pris en compte dès le départ dans la mise en œuvre du projet d'expansion de la petite irrigation	

Suivi proposé

Question/problème	Mesure Recommandée	État de calendrier	État d'avancement
Passation des marchés	Eviter le fractionnement des marchés, en mettant en place un calendrier de définition des besoins en accord avec la stratégie de mise en œuvre du projet	Immédiat	
Absence de démarrage du volet d'appui aux groupements féminins dans la région de Tillabéry	Démarrage des activités avant le mois de mai; au cas contraire, les ressources seront affectées à une autre composante	Immédiat	
Faible efficience de la petite irrigation, due à un nombre de puits trop élevé par rapport à celui des forages	Privilégier les zones à forages en 2012 et constituer un répertoire des superficies effectivement irriguées depuis le début du projet	Mars 2012	

Appendice 2: Résumé des principales mesures à adopter dans des délais convenus

Constat de la mission	Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Multiplication des semences et petite irrigation			
1. Des contrats ont été signés sous la supervision des COFOB-COFOCOM pour permettre l'accès des sans terre à la petite irrigation	1. Faire un inventaire des contrats COFOB-COFOCOM établis et assurer que 30% des terrains équipés bénéficient aux cibles du Pusader (femmes et jeunes)	CRC S/E	Mars 2012
2. Insuffisance de la prise en compte du genre dans la petite irrigation	2. Développer les activités en faveur des femmes selon les spécificités des zones afin d'avoir plus de femmes partenaires directes de l'activité petite irrigation	CNC	Mars 2012
3. Une quantité importante d'eau est perdue entre le prélèvement et la distribution sur les parcelles	3. Utiliser les guides imagés du PIP2 sur l'utilisation de la ressource qui lient production (irriguée) et protection (de la ressource) pour une meilleure efficacité de la gestion de l'eau	CNC/CRC	Mars 2012
4. La forte densité des forages affecte leur réalimentation en eau	4. Respecter l'espacement recommandé entre forages (50m) et encourager l'usage commun d'un même forage	CRC	Avril 2012
5. Les données hydrologiques cartographiées doivent être actualisées	5. Evaluer la possibilité d'effectuer une étude cartographique des ressources hydriques appliquée aux sites équipés en collaboration avec les DG/ GR et DG/H	CNC	Mars 2012
6. Il existe actuellement un risque de faible efficience avec une prévision totale 2011/2012 de 100% dépensé n'équipant que 60% des superficies, ce qui est dû au nombre élevé de puits (chers) par rapport aux forages (bon marché)	6. Privilégier les zones à forages en 2012 et constituer un répertoire des superficies effectivement irriguées depuis le début du projet	CNC - CRC S/E GSC, consultant GR (repertoire)	Mars 2012
7. Certains ouvrages hydrauliques tarissent précocement	7. S'assurer que les ouvrages sont exécutés à la bonne période (profondeur maximale de la nappe) avec la qualité requise	Commission réception provisoire ouvrages, DRE	Avril 2012
8. Les parcelles irriguées attirent les animaux, notamment les cultures de Moringa. Les arbres sont sur-utilisés pour les haies mortes	8. Examiner la possibilité d'introduire le henné en haie vive	CNC, CRC, GSC	Juin 2012
9. Non prise en compte des aspects de durabilité (gestion/renouvellement équipements, entretien)	9. Former les bénéficiaires déjà équipés et mettre en place des comités de gestion et entretien des périmètres	CNC/CRC	Immédiat et continu
10. Le matériel distribué est difficile à réparer et les pièces détachées peuvent ne pas être disponibles	10. S'assurer qu'au moment de l'acquisition des équipements, il existe une documentation technique et un service après-vente, et prévoir la mise à disposition de pièces d'usure courantes	CRC S/E GSC	Mars 2012
Recapitalisation petit élevage			
11. Les bénéficiaires, qui se sont attachées aux chèvres qui leur ont été distribuées, souhaitent revoir le système traditionnel Habbanayé de remise de ces mères	11. Redéfinir avec les bénéficiaires le mode de remboursement pour les nouvelles bénéficiaires sur la base de 2 chevrettes gestantes pour une chèvre reçue	CNC - CRC SPD Elevage GSC	Mars 2012

12. Lors de la phase d'information les bénéficiaires sont réticents à participer et il existe peu de remontée de l'information	12. Prévoir des campagnes d'information visuelles (par poster) détaillant clairement le dispositif et les bénéficiaires de la recapitalisation en petit élevage tel que défini avec les bénéficiaires	CRC SPD Elevage GSC	Prochaine distribution août 2012
13. La faible qualité de certains animaux distribués: chevrettes trop jeunes et animaux malades dans le cas de la commune de Mayara	13. Impliquer la commune et les services de l'élevage dans la sélection et le suivi sanitaire des animaux lors de la deuxième redistribution	CRC SPD Elevage	Prochaine distribution août 2012
14. Suite aux conditions climatiques défavorables, les bénéficiaires traversent une crise de disponibilité fourragère	14. Reporter la période de distribution des animaux à une période de disponibilité du fourrage sur la région (août)	CNC - CRC SPD Elevage GSC	Prochaine distribution août 2012
15. L'achat à la banque d'aliments bétail pour les bénéficiaires les plus vulnérables est difficile en période de crise	15. Autoriser la vente d'aliments bétail à crédit avec remboursement à terme dont les modalités devront être établies en fonction des conditions locales (disponibilité fourragère, disponibilité de revenus…)	CRC SPD Elevage GSC	Février 2012
16. Des boucs de race sahélienne ont été livrés au lieu de boucs de race « Rousse de Maradi » provocant des croisements non désirés	16. Autoriser les bénéficiaires à remplacer les géniteurs par les races adaptées aux chèvres reçues	CRC SPD Elevage GSC	Février 2012
17. Le mode d'acquisition par DAO groupés présente des risques d'introduction d'épizooties et d'animaux non adaptés à la zone agro-écologique	17. Revoir les modes d'acquisition et de distribution intégrant les bénéficiaires locaux (expérience PAC2) en respectant les procédures de passation des marchés (en fonction de la disponibilité fourragère)	CNC - CRC PPM GSC	Un mois avant la prochaine distribution: juillet 2012
Restauration d'espaces pastoraux dégradés et balisage des couloirs de passage internationaux			
18. Les études de restauration d'espaces pastoraux sont effectuées et les négociations entre les parties prenantes concernant les couloirs pastoraux sont engagées	18. Lancer les travaux sur les sites identifiés (couloirs et espaces pastoraux). En cas de nouveaux retards dans la mise en œuvre de cette activité, les fonds seront réalloués à d'autres activités	CRC GSC	Mai 2012
Récupération des terres			
19. Les bénéficiaires en région de Tahoua se plaignent du faible montant unitaire du « cash for work » appliqué en regard de la dureté du travail pour le creusage de tranchées (500CFA)	19. S'aligner sur les barèmes nationaux.	CNC CRC	Février 2012
20. Les ouvrages finis de récupération des terres ne respectent pas lassez es critères de qualité requis	20. Assurer le suivi technique des travaux pendant leur exécution et demander les améliorations nécessaires avant leur réception définitive.	CRC DRE	Février 2012
21. Les retards des paiements pénalisent indûment les bénéficiaires en période de crise (Tahoua)	21. Utiliser les dispositifs existants utilisés par le PAM dans la région de Tahoua en recrutant un opérateur privé	CRC	Février 2012

Banques de Soudure	**Banques de Soudure**		
22. La construction de magasins d'une capacité de stockage de 30T de céréales et une évolution des BS vers des stocks tampons communaux de type Banque céréalière	22. Revoir le fonctionnement des BS à l'aune de l'expérience des banques de soudure PPILDA lors de l'évaluation des capacités de stockage et clarifier les modalités de gestion du système qui doivent permettre de lier l'emprunt en nature lors de la soudure à la capacité de remboursement en nature lors de la récolte pour ne cibler que les femmes vulnérables impliquées dans la gestion du dispositif	CNC - CRC GSC	Février Mars 2012
23. Le PUSADER a lancé des activités de « Cash for Work » à proximité des Banques de Soudure	23. Favoriser l'articulation des 2 COGES (BS et Récupération des terres) et les tenir informés des dates de paiement pour rendre effectif le remboursement des crédits (en cash à partir du cash for work)	CRC GSC COGES BS et Récupération des terres	Février 2012
24. Le déficit alimentaire provoque une cherté du mil et sorgho sur les marchés	24. Conseiller l'utilisation des remboursements en liquide pour réapprovisionnement des BS avec les céréales disponibles sur les marchés et qui rentrent dans les habitudes alimentaires des bénéficiaires	CRC GSC Coges BS	Février 2012
Soutien aux groupements de femmes	**Soutien aux groupements de femmes**		
25. Aucun dossier d'AGR de transformation du riz n'a encore été formulé ni financé. Le manuel de procédures ne mentionne aucun élément pour la mise en œuvre de cette activité	25. Capitaliser les expériences de soutien à des groupements féminins en gestion de décortiqueuses et d'étuveuses	CNC	Février 2012
26. La surproduction attendue de la réhabilitation des grands périmètres rizicoles n'est pas encore effective. Toutefois, les femmes de la zone pratiquent déjà l'étuvage et le commerce du riz blanc. Il existe un potentiel d'amélioration de la technique de transformation et de génération de revenus par les femmes	26. Réaliser une évaluation de la faisabilité sociotechnique et de rentabilité économique de l'activité comprenant l'élaboration d'un modèle de microprojet avec un compte d'exploitation de l'étuvage géré par un groupement de femmes (magasin avec zone de stockage du riz et zone d'abri pour l'utilisation de la décortiqueuse et de l'équipement d'étuvage, stock de paddy initial en fonds de roulement en nature, petit équipement divers, etc.). Il ne s'agit pas d'unité industrielle. Deux unités pourront être testées au démarrage avant d'étendre aux six prévues. En cas de nouveaux retards dans la mise en œuvre de cette activité, les fonds seront réalloués à d'autres activités	CNC	Mai 2012
27. Absence d'opérateur pour l'appui-conseil des groupements féminins	27. Rédiger les TDR de l'opérateur chargé d'organiser et former les groupements dans le démarrage et l'exécution de leur AGR étuvage et commercialisation du riz blanc et décrire la méthodologie et ses étapes d'intervention	CNC	Fin Avril 2012

Pistes et ouvrages hydrauliques			
28. Il est prévu que les dossiers d'appel d'offres (DAO) devant servir au recrutement des entreprises soient disponibles à la fin du mois de mai 2012	28. Veiller au moment de la signature du contrat de travaux avec les entreprises que les délais contractuels ne dépassent pas ceux de la phase contrôle du bureau d'études fixés à 9 mois pour éviter la signature d'avenants	CNC	Lors de la signature du contrat des travaux avec l'entreprise retenue
29. La feuille de route de la gestion des dossiers pistes rurales et infrastructures hydrauliques est bien tenue et cet effort doit être poursuivi	29. Accélérer le rythme de mise en œuvre dans le respect du calendrier négocié avec le Groupement Art et Génie qui est adjudicataire des deux lots d'études et de contrôle afin de réduire les risques de retard. Les entreprises devront être recrutées en octobre afin que les travaux de construction des ouvrages démarrent en novembre 2012	CNC	Immédiat et continu
RH Coordination			
30. Manque de constitution d'échantillons de référence pour l'évaluation des effets et impacts	30. Affiner et consolider la méthodologie de collecte et d'analyse des données de sui-évaluation incluant la méthodologie des mesures d'impact avec un échantillon de référence	CNC, CRC	Immédiat
31. Les GSC manquent de supervision technique en matière d'ingénierie rurale appliquée à la petite irrigation	31. Renforcer l'équipe par une assistance technique temporaire chargée de superviser les activités techniques (GR-PI) avec des TdR	CNC	Mars 2012
Gestion fiduciaire	**Gestion fiduciaire**		
32. Les postes de Responsable Suivi Evaluation, Responsable Passation des Marchés et Comptable Principal sont des postes de consultants avec paiement BIC au lieu de salariés avec prélèvement de l'IUTS	32. Le Projet doit harmoniser le traitement du personnel à celui du PAC, en salariés au lieu de consultants	CNC	Mars 2012
33. Vu l'urgence qui prévalait en octobre 2011 par rapport à l'insécurité alimentaire au Niger, les marchés ont été fractionnés pour tenir dans la limite d'un montant de 5 millions F CFA par marché, en consultation de fournisseurs, avec un délai de réception des offres de 7 jours après publication au lieu d'un appel d'offres avec délai de 21 à 30 jours selon les montants et dossier d'appel d'offres à approuver par l'Autorité de contrôle	33. Eviter le fractionnement et planifier la définition des besoins et la passation des marchés en conséquence; se rapprocher de la division appui/conseil de la DGCMP	CNC PPM	Mars 2012
34. Aucune convention ne lie les communes au PUSADER bien qu'elles aient passé des marchés relatifs au projet	34. Etudier la faisabilité d'une régularisation des conventions pour 2011 et des lettres de demandes de paiement	CRC CNC	Mars 2012
35. Faiblesse de la communication interne sur les comptes et sur l'élaboration/suivi du budget	35. Renforcer le dispositif de coordination au niveau des réunions hebdomadaires en mettant la priorité des discussions sur les réalisations financières et les procédures de passation des marchés à mettre en œuvre	Comptable CNC S/E	Février 2012

Appendice 3: Questions financières: exécution effective des obligations de financement par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Appendice 3a: Exécution des obligations de financement par sources de financement au 31 janvier 2012 (en USD)

Source de financement	Approbation	Décaissement	% d'exécution
Prêt FIDA n°821-NE	6 500 000	3 338 042	51%
Don FIDA n°DSF 8068NE	6 500 000	3 338 042	51%
TOTAL	13 000 000	6 676 084	51%

1 USD = 1,57 DTS

Tableau 3b: Exécution des obligations financière par composante au 31 janvier 2012 (en USD)

Composantes	Prêt FIDA n°821-NE en USD			Don FIDA n°DSF- 8068-NE en USD		
	Allocation	Réalisation	% d'exécution	Allocation	Réalisation	% d'exécution
Composante 1	4 500 000	2 437 255	54%	4 500 000	2 437 255	54%
Composante 2	500 000	-	-	500 000	-	-
Composante 3	1 000 000	11 436	1%	1 000 000	11 436	1%
Composante 4	500 000	516 583	103%	500 000	516 583	103%
Total	6 500 000	2 965 274	46%	6 500 000	2 965 274	46%

Tableau 3b': Exécution des obligations financière par composante au 31 janvier 2012 pour le financement global du FIDA(en USD)

Composantes	Financement FIDA en USD		
	Allocation	Réalisation	% d'exécution
Composante 1	9 000 000	4 875 510	54%
Composante 2	1 000 000		
Composante 3	2 000 000	22 872	1%
Composante 4	1 000 000	1 033 166	103%
Total	13 000 000	5 930 547	46%

Tableau 3C: Décaissements du prêt du FIDA (en DTS, au 31.01.2012)

Cat	Description	Montant alloué au Prêt en DTS	Décaissements Effectifs en FCFA	Décaissements Effectifs en DTS	%tage Décais.	DRF en attente de paiement en CFA	DRF en attente de paiement en DTS	Total en FCFA	Total En DTS	Solde en DTS	%tage Décais.
						DRF n°013	DRF n°013				
	Avance de démarrage	0	600.000.000	**811.185,07**				600.000.000	**811.185,07**	811.185,07	
1	Travaux	1.420.000	-	0,00	**0%**	-	-	-	-	1.420.000	0,00%
2	Biens	160.000	107.697.333	139.817,05	**87%**	-	-	107.697.333	139.817,05	20.183	87,39%
3	Microprojets	1.630.000	580.244.649	752.357,85	**46%**	160.915.439	207.144	741.160.088	959.501,55	670.498	58,87%
4	Formation	260.000	18.404.562	23.901,48	**9%**	2.125.000	2.735	20.529.562	26.636,96	233.363	10,24%
5	Services de consultants	170.000	44.410.890	58.443,05	**34%**	3.666.363	4.720	48.077.253	63.162,70	106.837	37,15%
6	Salaires & coûts de fonctionnement	220.000	91.330.085	119.825,13	**54%**	4.671.181	6.013	96.001.266	125.838,26	94.162	57,20%
	Non alloué	290.000	-	0,00	**0%**	-	-	-	-	290.000	0,00%
	TOTAUX	**4.150.000**	**1.442.087.519**	**1.905.529,63**	**46%**	**171.377.983**	**220.611,95**	**1.613.465.502**	**2.126.141,58**	**2.023.858**	**51,23%**

Décaissements du don du FIDA (en DTS, au 31.01.2012)

Cat	Description	Montant alloué au Prêt en DTS	Décaissements Effectifs en FCFA	Décaissements Effectifs en DTS	DRF en attente de paiement en CFA	DRF en attente de paiement en DTS	Total en FCFA	Total en DTS	Solde en DTS	%tage Décais.
					DRF n°013	DRF n°013				
	Avance de démarrage	0	600.000.000	**811.185,07**			600.000.000	**811.185,07**	811.185,07	
1	Travaux	1.420.000	-	0,00	-	-	-	-	1.420.000	0,00%
2	Biens	160.000	107.697.333	139.817,05	-	-	107.697.333	139.817,05	20.183	87,39%
3	Microprojets	1.630.000	580.244.649	752.357,85	160.915.439	207.144	741.160.088	959.501,55	670.498	58,87%
4	Formation	260.000	18.404.562	23.901,48	2.125.000	2.735	20.529.562	26.636,96	233.363	10,24%
5	Services de consultants	170.000	44.410.890	58.443,05	3.666.363	4.720	48.077.253	63.162,70	106.837	37,15%
6	Salaires & coûts de fonctionnement	220.000	91.330.085	119.825,13	4.671.181	6.013	96.001.266	125.838,26	94.162	57,20%
	Non alloué	290.000	-	0,00	-	-	-	-	290.000	0,00%
	TOTAUX	**4.150.000**	**1.442.087.519**	**1.905.529,63**	**171.377.983**	**220.611,95**	**1.613.465.502**	**2.126.141,58**	**2.023.858**	**51,23%**

Appendice 4: Respect des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement

Section	Disposition	Objectif/Date prévue	État d'avancement/Date	Observations
Section 4.01	L'Emprunteur ouvre et tient, pour le financement du Projet, un compte spécial du prêt et du don en FCFA auprès d'un établissement financier à Niamey	2011	Fait: 1er virement reçu le 15 avril 2011	Disposition respectée
Section3.02	Les marchés de biens, de travaux de génie civil et de services nécessaires au Projet et financés à l'aide des fonds provenant du prêt, et du don sont passés conformément aux dispositions	Plan de passation des marchés (PPM)	PPM 2011 Approuvés en Avril 2011	Disposition respectée, avec améliorations à apporter pour certains marchés passés par les communes
Section 9.03	L'Emprunteur fera vérifier ses états financiers par un commissaire aux comptes conformément aux dispositions prévues à article de l'accord de financement et un rapport d'audit sera présenté au FIDA dans les 6 mois qui suivent la fin de chaque année fiscale	Audit des comptes 2011 à effectuer en 2012		Le cabinet a été recruté et l'audit est prévu pour avril 2012.
Section 8.02	L'Agent principal du Projet soumet au Fonds des rapports d'activités sur l'exécution du Projet, prévu à la Section 8.03	Décembre 2011	Décembre 2011	Disposition respectée
Section 3.02	Le projet PTBA sera soumis pour approbation au CP pour non objection du Fonds. La CNC intégrera les commentaires éventuels du Fonds dans la version finale du PTBA	Décembre 2011	PTBA 2012 approuvé en janvier 2012	Disposition respectée
Section 8.03.	Un examen à mi-parcours doit être réalisé conjointement par l'emprunteur et les autres bailleurs et le FIDA	Octobre 2012	-	-

Appendice 5: Avancement matériel au regard du PTBA, y compris les indicateurs SYGRI

Composante/ *Sous-composante ou produit*	**Indicateur**	**PTBA 2011**	Période: 07-02-2011 à 31-01-2012 **PTBA 2012**	**Chiffres effectifs**	**%**	**Total effectif cumulé**	**Objectif lors de la préévaluation**	**%**
Composante 1								
Sous-composante 1.1								
Multiplication des semences améliorées	*450 tonnes de semences améliorées produites et distribuées à 40.000 ménages*	*180 t à produire*	*270 t à produire*	*179,58 t produites*	40%			
Développement de la petite irrigation	*2.900 hectares de terres irriguées aménagées, équipées et mises en valeur dans le cadre de la petite irrigation et des cultures de décrues*	*850 ha (dont 420 en petite irrigation et 430 en décrue) à aménager*	*1450 ha (dont 450 en petite irrigation et 1000 en décrue) à aménager*	*703 ha aménagés, dont 493 en petite irrigation et 210 en décrue*	24%			
Sous-composante 1.2								
Recapitalisation en petits ruminants	*37.000 têtes de petits ruminants distribués dans le cadre de la reconstitution du cheptel*	*20000 têtes*	*10000 têtes à distribuer (les 7000 restantes reconverties en d'aliments bétail)*	*20108 têtes distribuées*	67% (sur *30000 têtes)*			
	10 BAB (430 t)	*8 BAB (150 t)*	*4 BAB (400 t)*	*6 BAB (30 t)*	7%			
Récupération des espaces pastoraux dégradés	*150 km de couloirs de transhumance identifiés et balisés et 350 ha de parcours pastoraux aménagés*	*100 km et 200 ha*	*150 km et 350 ha*	*0 km, 0 ha*	0%			
Sous-composante 1.3								
Récupération des terres dégradées en HIMO	*3000 hectares de terres dégradées récupérés (banquettes, demi lunes)*	1000 ha	*1650 ha*	*1391 ha*	46%			
	500 ha de dunes fixées	*245 ha*	*0 ha*	*0 ha*	0%			
Sous-composante 1.4 *Mise en place des BCS*	*600 tonnes de vivres mis en place dans 60 banques céréalière de soudures*	*200 t dans 23 banques*	*370 t dans 37 banques*	*200 t dans 23 banques*	33%			
Composante 3	*158,6 km de routes rurales construites*	*0 km*	*0 km*	*0 km*	0%			
	78 points d'eau modernes (47 puits cimentés, 27 forages équipés de pompes à motricité humaine et 4 mini adductions d'eau potable) réalisés	*0 ouvrages*	*0 ouvrages*	*0 ouvrages*	0%			

Appendice 6: Cadre logique actualisé indiquant l'avancement des activités au regard des objectifs, des réalisations et des produits

Description succincte	Indicateurs vérifiables	Niveau atteint au 31/01/2012	Observations
But			
Améliorer la sécurité alimentaire et les capacités de résilience des populations face aux crises alimentaires.	Proportion de ménages dont l'indice d'accumulation des biens a augmenté*	ND	A collecter à l'étude base, mi-parcours et évaluation finale
	% de ménages bénéficiant d'une plus grande sécurité alimentaire (taux de couverture de la période de soudure, durée des stocks céréaliers en mois)*	ND	A collecter à l'étude base, mi-parcours et évaluation finale
Objet/Objectif			
Appuyer la reconstitution durable du capital productif des ménages vulnérables des zones agropastorales	% de ménages faisant état d'une augmentation de leur rendement/production*	ND	Données à collecter après la récolte 2012 (distribution de semences) et en avril 2012 pour les cultures irriguées
	% de ménages faisant état de l'augmentation de leur cheptel*	ND	Données à collecter en aout 2012 (après la première mise bas des animaux distribués)
Renforcer les systèmes de production rizicole des périmètres irrigués	Taux d'accroissement des rendements et surfaces rizicoles	ND	PUSA 2
	% de périmètres irrigués fonctionnels après 3 ans	ND	PUSA 2
Fournir des infrastructures rurales facilitant	% de ménages ayant accès à des ressources en eau améliorées*	ND	Données à collecter après la réalisation des ouvrages
l'accès à l'eau, aux marchés et aux pâturages	% de villages ou zones de production désenclavées	ND	/infrastructures
Réalisations/Produits			
Composante 1: Reconstitution durable du capital productif des ménages vulnérables (résultats)			
La production agricole de décrue et de contre-saison à travers la petite irrigation est augmentée (FIDA)	Production additionnelle en décrue (mil, sorgho, niébé) et en contre-saison (T équ. céréales)	ND	Données à collecter après la campagne d'irrigation (avril 2012)
	Superficie mise en valeur en petite irrigation (ha)	703 ha	210 ha en décrue et 493 ha en petite irrigation
Le capital bétail des ménages vulnérables est reconstitué et les réserves fourragères assurées dans les espaces pastoraux (GFRP, FIDA)	% de petits ruminants distribués et nb de bénéficiaires	54%, 4949 ménages	Fin 2011
	% de Banques d'aliments bétail et de COGES fonctionnelles après 3 ans*	ND	Enquête à conduire après 3 ans
Les dispositifs villageois de prévention et de gestion des crises alimentaires sont renforcés (GFRP, FIDA, FBSA)	% de banques de soudure et de CGBS fonctionnelles après 3 ans*	ND	Enquête à conduire après 3 ans
	% de ménages ne vendant plus leur force de travail en période de semis	ND	Données à collecter à la saison des pluies 2012

Les terres dégradées a vocation sylvopastorale sont récupérées en faveur des communautés villageoises et les revenus des ménages vulnérables augmentent en temps de soudure	Hectares de terres récupérées	1391 ha	
	% de ménages vulnérables bénéficiant des travaux HIMO	ND	Données à collecter après mise en place de la nouvelle méthode de ciblage (avril 2012)
Composante 2: Renforcement des capacités productives des systèmes de production rizicoles			
Les capacités productives des aménagements hydroagricoles dégradés sont restaurées (GFRP) de façon pérenne	Superficie des AHA réhabilités et mis en valeur (ha)	0	Activités du PUSA2
	% de riziculteurs exploitants les AHA aménagés	0	Activités du PUSA2
	% des coopératives assurant une gestion efficiente et efficace des AHA	0	Activités du PUSA2
Des variétés performantes de riz sont diffusées (GFRP)	Quantité de semences améliorées de riz diffusées	0	Activités du PUSA2
	% d'adoption des semences diffusées	0	Activités du PUSA2
Les groupements de femmes des villages autour de périmètres irrigués (FIDA) sont renforcés	Superficies aménagées pour la production maraîchère et nb de groupements féminins touchés	0	
	Revenus produits par les activités maraîchères appuyées	0	
Composante 3: Amélioration des infrastructures de base			
Les zones de production sont désenclavées (FIDA,OFID)	Km linéaires de pistes rurales aménagés, entretenus et fonctionnels après 3 ans	ND	Enquête à conduire après 3 ans
La satisfaction des besoins en eau potable de la population et du cheptel est augmentée (FIDA, OFID, FBSA)	% de points d'eau villageois et pastoraux fonctionnels après 3 ans*	ND	Enquête à conduire après 3 ans
	Taux de satisfaction des besoins en eau potable	ND	Enquête à conduire après la réalisation des ouvrages
Composante 4: Coordination et gestion du Programme			
La gestion et la coordination du programme assurent une mise en œuvre et un suivi optimaux des activités de terrain	Les rapports de gestion financière (rapports financiers non audités et rapports d'audit) sont élaborés et diffusés à temps	oui	Rapport financier, DRF mensuels, PTBA, états financiers annuels
	% d'exécution physique et financière des PTBA annuels	91%	Exécution financière du PTBA 2011 avec engagements (67% décaissement effectif)
	Taux de décaissement satisfaisant par source de financement et par composante	46% de l'allocation du FIDA décaissée (51% si on ajoute la dernière DRF en cours de traitement). Par rapport au PTBA 2011, les décaissements ont été de 103% pour la composante 1; 3% pour la composante 3 et 110% pour la composante 4.	

Annexe 1: Liste indicative des communes présélectionnées

Communes ciblées	PUSADER (Aménage-ment + ACT)	RUWAMMU (Aménage-ment + ACT)	RUWAMMU (renforce-ment ACT uniquement)	TOTAL	Population (INS Juil. 2010)	
Région de Maradi						
Département d'Aguié						
. Commune rurale de Gazaoua	250	0	250	250	108 250	
Département de Guidan Roumdji						
. CR Guidan Sori	30	0	30	30	85 941	
. CR Tibiri	170	0	170	170	110 878	
Département de Madarounfa						
. Commune Urbaine Maradi	40	0	40	40	200 015	
. CR Gabi	20	0	20	20	76 412	
. CR Madarounfa	90	0	90	90	64 345	
. CR Safo	100	0	100	100	72 472	
Sous-total Communes ciblées Maradi	**7**	**0**	**7**	**7**	**718 313**	
Sous-total hectares et population ciblés à Maradi	***700***	**0**	**700**	**700**	**143 663**	20 523
Région de Tahoua						
Département de Tahoua						
. CU de Tahoua	50	0	50	50	119 599	
. CR Barmou	100	0	100	100	47 147	
Département de Abalak						
. CR Tabalak	0	300	0	300	17 475	
Département de Iléla						
. CR Iléla	0	200	0	200	123 039	
. CR Tajaé	0	400	0	400	51 784	
. CR Bagaroua	0	300	0	300	60 784	
Département de Birni' Konni						
. CR Malbaza	100	300	100	400	99 804	
. CR Dogueraoua	0	200	0	200	111 549	
. CR Bazaga	0	500	0	500	35 146	
. CR Tsernaoua	0	300	0	300	60 553	
Département de Keita						
. CR Garhanga	50	0	50	50	65 034	
. CR Tamaské	100	400	100	500	90 937	
Département de Bouza						
. CR Karofane	100	100	100	200	60 055	

Département de Madaoua						
. CR Azarori	0	0	100	100	18 692	
. CR Sabon Guida	100	0	100	100	83 574	
. CR Madaoua	100	0	100	100	111 097	
Sous-total Communes ciblées Tahoua	**8**	**10**	**9**	**16***	**1 156 269**	
Sous-total ha et pop ciblés à Tahoua	***700***	**3 000**	**800**	**3 800**	**231 254**	33 036
Région de Zinder						
Département de Magaria						
. CR Wacha	0	350	-	350	65 200	
. CR Gouchi	0	350	-	350	46 458	
. CR Magaria	0	200	-	200	103 019	
Département de Gouré						
. CR Guidiguir	0	250	-	250	44 412	
Département de Kantché (Matameye)						
. CR Doungou	0	350	-	350	31 064	
Département de Mirriah						
. CR Guidimouni	0	500	-	500	52 849	
. CR Mirriah (Falki)	0	0	400	400	58 878	
Sous-total Communes ciblées Zinder	**0**	**6**	**1**	**7**	**401 880**	
Sous-total ha et pop ciblés à Zinder	**0**	**2 000**	**400**	**2 400**	**80 376**	11 482
Total Nombre de communes/Pop. de la zone cible	***15***	***16***	***17***	30	**2 276 462**	
Total Nombre ha/pop à appuyer	**1 400**	**5 000**	**1 900**	**6 900**	**455 292**	**65 042**
						Ménages
Notes:						
ACT: Appui-conseil technique (vulgarisation agricole, protection de l'environnement/bassins versants, organisation paysanne)						
* Des nouveaux aménagements seront financés par le RUWA'MU dans 3 communes déjà touchées par le PUSADER						
(seules 8 nouvelles communes d'extension sont prévues à Tahoua).						
20% de la population totale de la commune est considérée comme bénéficiaire. Un ménage est composé de 7 personnes en moyenne.						
Un même site irrigable peut concerner plusieurs villages.						
Les femmes représentent environ 50% de la population de la zone (50,6%) Maradi, 50,4% à Tahoua et 49,4% à Zinder).						
En moyenne 7,6% des ménages sont dirigés par des femmes (près de 9,9% à Zinder, 9,6% à Tahoua contre 3% à Maradi)						

Annexe 2: Rapport technique sur la composante 2, sous-composante « Soutien aux groupements féminins »

Un retard significatif a été constaté dans la mise en œuvre de la sous-composante "Soutien aux groupements féminins" dans la région de Tillabéry, du fait d'incompréhensions sur son opérationnalisation (PRODEX ou PUSADER) puisqu'aucune description détaillée des modalités d'exécution de la sous-composante ne figure dans le manuel d'exécution et de ciblage du PUSADER.
Il était prévu dans le rapport de conception du projet l'aménagement de 100 ha en petite irrigation dans les 3 communes de Namaro, Karma et Kourtey pour la promotion de la culture maraîchère sur les zones ensablées des grands périmètres rizicoles à réhabiliter par le PUSA/DR; le financement d'unités de transformation (décortiqueuses) au niveau village afin d'alléger le travail des femmes suite à l'accroissement de la production rizicole; ainsi que la promotion d'activités de transformation du paddy (étuvage) et de commercialisation du riz blanc. Au 16/2/2012, on dénombre 19,2 ha aménagés et équipés (1237 forages + 335 puits) au bénéfice de 1194 femmes (17 groupements et 6 individus).

Dans le cadre de la promotion d'AGR pour les femmes, d'allègement de leur charge de travail, ainsi que sur la base de la pratique traditionnelle d'étuvage à Tillabery et la plus-value ainsi dégagée, il a été convenu les actions suivantes pour accélérer l'exécution de la sous-composante:

1. La mobilisation des consultants nationaux (agro-économiste et sociologue) recrutés dans le cadre de la mission de formulation du Projet d'expansion du PUSADER afin de prospecter auprès des différents projets, PTF et ONG locales (FUCOPRI, MORIBEN notamment) l'existence d'expériences à capitaliser en matière de financement de groupements féminins pour la gestion de décortiqueuses et/ou étuveuses.
2. L'évaluation de la faisabilité socio-technique et la rentabilité économique de l'activité, l'élaboration d'un modèle de microprojet avec un compte d'exploitation détaillé de l'activité d'étuvage géré par un groupement de femmes (magasin avec zone de stockage du riz et zone d'abris pour l'utilisation de la décortiqueuse et de l'équipement d'étuvage, stock de riz paddy initial comme fonds de roulement en nature, petit équipement divers, etc.). Il ne s'agit pas d'unité industrielle d'étuvage. Deux unités seront testées au démarrage avant éventuellement d'étendre aux six prévues.
3. Rédaction des TDR de l'opérateur qui sera chargé d'organiser et former les groupements dans le démarrage et l'exécution de leur AGR étuvage et commercialisation du riz blanc (formation organisationnelle, techniques d'étuvage, conditionnement, normes d'hygiène, gestion des stocks, des infrastructures et équipements, capacités de négociation, commercialisation, etc.), ainsi qu'une description de la méthodologie et des étapes d'intervention.

La coordination nationale du PUSADER sera ensuite chargée de lancer le processus de recrutement du prestataire (consultation restreinte) afin que le marché soit conclu et le dispositif d'appui-conseil technique mis en place sur le terrain avant fin avril 2012.
Dans le cadre de la coordination de la mise en œuvre des activités du PUSADER dans la région de Tillabery, et sur la base de ce qui a été programmé et approuvé dans le PTBA 2012, il a été convenu de: (i) confier la supervision et la coordination des actions à la CRC du PAC2 de Tillabery; (ii) transférer à Tillabery l'agent de développement local (ADL) déjà recruté et chargé des dossiers, pour suivre directement les activités sur le terrain; (iii) l'installer et lui équiper un bureau (matériel informatique et bureautique) à Tillabery au niveau du PAC2 avec un véhicule (et chauffeur). Aucun autre cadre ne sera recruté ni transféré vers l'antenne de Tillabery.

Annexe 3: Rapport technique sur la sous-composante 1.1 « Production/distribution de semences améliorées et développement de la petite irrigation et des cultures de décrue », volet Développement de la petite irrigation et des cultures de décrue

Pour cette activité, le projet vise comme objectif final l'aménagement, l'équipement et la mise en valeur de 2840ha, dont 1500ha en cultures de décrues (620ha pour Maradi, 620ha pour Tahoua, 100ha pour Tillabéry) et 1340ha en petite irrigation (700ha à Maradi, 800ha à Tahoua). Le PTBA 2011 prévoyait l'aménagement de 420 ha en petite irrigation et de 430ha en cultures de décrue.

La mission de supervision conjointe du PUSADER conduite entre le 03 et le 18 octobre 2011 avait estimé le niveau de mise en œuvre du volet de la petite irrigation et l'appui aux cultures de décrue insatisfaisant. Ce jugement s'expliquait par le retard qui avait été observé dans le recrutement des 7 Groupements Services et Conseils (GSC) chargés de la mise en œuvre du volet. Les cultures de décrues avaient, quant à elles, démarré au niveau de certains bassins sans que les appuis prévus en engrais et produits phytosanitaires ne soient mis à la disposition des producteurs.

Au total, quatre recommandations avaient été formulées pour améliorer la performance du volet petite irrigation et portaient sur i) l'accélération du démarrage des activités du volet avec l'utilisation des procédures de passation de marchés sous le régime de la participation communautaire, ii) la construction en priorité de forages maraichers/et ou la réhabilitation de puits existants, iii) l'accélération du processus d'acquisition et de mise à disposition des intrants et de produits phytosanitaires pour accompagner les activités de cultures de décrue qui avaient déjà démarré dans de nombreuses vallées ,iv) la mobilisation d'une équipe de consultants (Génie Rural et Agronome) pour renforcer les GSC et accompagner directement les exploitants dans la gestion des itinéraires techniques et le développement de la petite irrigation.

Au terme de cette mission d'appui des consultants aux GSC, les technologies d'irrigation, les spécifications techniques et les processus d'acquisition et de réalisation des travaux ont été définis et ont permis d'améliorer considérablement les résultats de cette sous composante avec la mise à disposition d' intrants et d' équipements au niveau de 493 ha dans 15 communes au profit de 2841 bénéficiaires dont 1340 femmes. Le montant investi pour l'ensemble de ces activités se chiffre à 1 126 677 999 FCF.

Par ailleurs, d'autres travaux sont encore en cours avec la pose de 52764 Ml de réseau californien, la construction de 1237 forages maraîchers et de 335 puits maraîchers dont la réception provisoire était prévue pour la fin du mois de Janvier 2012. Le projet a procédé à la livraison au mi-décembre 2011 de 23 motopompes dans le cadre de la mise en œuvre de la sous composante petite irrigation dans la région de Tillabéry.

Cependant, on peut observer que les GSC ont bénéficié d'une formation dispensée par l'équipe du PPILDA en matière de ciblage qui nécessiterait un recyclage afin d'améliorer la maîtrise du processus. Le processus de ciblage inclue une vérification du statut foncier des bénéficiaires identifiés sur la base des contrats de vente et des titres d'utilisation coutumières fournies par le biais des Commissions Foncières de Base (COFOB). A cet égard, un meilleur suivi de ces titres en lien avec les COFOB pourrait permettre d'améliorer la proportion de femmes et de jeunes. En outre, l'appréhension des bénéficiaires directs doit être affinée au-delà de l'approche chef de ménage puisque de nombreux jeunes adultes appartenant à ces ménages et relevant du groupe cible du FIDA participent à la mise en valeur en échange d'un salaire. Plus généralement, dans la mesure où elles ont nombreuses et contribuent à l'impact de l'intervention sur les groupes cibles, les opportunités d'emploi de main d'œuvre associées aux travaux initiaux (construction des puits et forage) et à la mise en valeur (emploi saisonnier) doivent être prises en compte.

En termes d'efficience, du fait de la nécessité d'opter pour la construction de puits au lieu des forages prévus sur de nombreux sites, le budget prévu pour le volet sera presque entièrement épuisé en 2012 avec des coûts par hectares plus importants[1]. Néanmoins, il faut noter la différence entre les surfaces « officiellement » mises en œuvre par le projet et les surfaces effectivement mises en valeur. En effet, sur chaque site, les aménagements et équipements bénéficient de facto à un nombre de personnes bien supérieur au nombre de bénéficiaires recensés. Ce constat implique deux mesures : (i) en amont, lors de l'identification des sites, se concentrer sur ceux ne requérant que des forages pour le captage en 2012; et (ii) en aval, comptabiliser les bénéficiaires indirectes et leurs surfaces correspondantes mises en valeur à travers les aménagements mis en œuvre par le projet pour 2011/2012.

L'utilisation et le suivi des ressources hydriques apparaît désormais comme un élément à intégrer dans la stratégie de développement de la petite irrigation dès 2012. En amont, il est nécessaire de respecter un espacement de 50m au minimum entre les forages et de s'assurer que le niveau de l'eau est vérifié lors de la période la plus basse. En aval, les producteurs doivent être sensibilisés, informés et équipés afin d'opérer le lien entre la protection de cette ressources et la production. A cet égard, les informations et les outils utilisés dans le cadre du PIP2 peuvent être intégrés rapidement par le PUSADER dans le cadre de son intervention. Le réseau actuel des piézomètres doit être étoffé en collaboration avec les Directions Régionales de l'Hydraulique (DRH) des trois régions en améliorant l'implication des bénéficiaires (relevés piézométriques) et l'analyse des données.

Concernant le paquet technique fourni pour la mise en valeur des parcelles, une réflexion doit être conduite sur le coût de protection des cultures afin d'identifier les techniques les plus efficientes et adaptées aux demandes des producteurs. La production de semences doit quant à elle être renforcée, notamment dans la région de Tahoua. Des producteurs ont également émis le besoin de brouettes et de charrettes (Tahoua) dont l'inclusion dans le kit matériel peut être envisagé sur la base d'une évaluation de son coût total. Sur le plan de l'équipement hydraulique, la formation dispensée par les GSC pour l'entretien est actuellement insuffisante pour garantir une maintenance adéquate sur le long terme. Celle-ci doit être renforcée par exemple à travers l'établissement de fiches de maintenance et l'implication des pairs. En outre, les artisans-réparateurs locaux notent parfois l'indisponibilité des pièces détachées et des connaissances pour la réparation de certains équipement. Afin de parer à ces difficultés, il est important d'associer ces derniers dans la définition des caractéristiques techniques du matériel en amont de la passation de marché. En outre, du fait de leur rôle clé dans la durabilité de l'intervention, les artisans de proximités doivent être appuyés afin d'être en mesure de répondre directement aux appels d'offres et renforcer leurs capacités d'innovation technique, notamment les jeunes.

Enfin, une importante question que soulève la mise en œuvre de cet volet est la non prise en compte des conditions liées à la durabilité de cette opération. En effet, les bénéficiaires ont une connaissance insuffisante du fonctionnement des équipements, dont la gestion et l'entretien ne sont pas organisés. La mission recommande à ce sujet la formation des bénéficiaires déjà équipés par le consultant en Génie rural (sous contrat jusqu'à fin mars 2012), qui encouragera également la mise en place de comités de gestion et d'entretien des périmètres.

[1] Selon les prévisions du PTBA pour 2012 (250ha de cultures irriguées et 1000ha de cultures de décrue), les taux de réalisation physique et financière attendront 63% et 99% respectivement.

Annexe 4: État de rapprochement du compte spécial

FIDA

FORMULAIRE 104
DRF N° 14/2012
au 31/01/2012

Titre du Projet : **Programme d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural PUSADER**

Prêt FIDA No : 821 - NE 50%
Don FIDA No.: DSF - 8068 - NE 50%

NUMÉRO DU COMPTE SPÉCIAL **: H0136 01001 60068410001/28** AUPRÈS DE LA BANQUE **: Atlantique-Niger**

1.	MONTANT AVANCÉ PAR LE FIDA	FCFA	1.200.000.000
2.	MOINS: MONTANT TOTAL RECOUVERT PAR LE FIDA	- FCFA	-
3.	ÉGAL AU COURS ACTUEL DE LA SOMME AVANCÉE AU COMPTE SPÉCIAL (1-3)	= **FCFA**	**1.200.000.000**
4.	SOLDE DU COMPTE SPÉCIAL À LA DATE **(31-01-2012)** RELEVÉ BANCAIRE CI-JOINT	FCFA	466.125.190
5.	PLUS: SOLDE DU COMPTE DES OPÉRATIONS PUSADER/Maradi (31-01-2012)	+ FCFA	29.614.355
	PLUS: SOLDE DU COMPTE DES OPÉRATIONS PUSADER/Tahoua (31-01-2012)	+ FCFA	2.667.073
	PLUS: MONTANT EN ESPÈCES DANS LA CAISSE (CMD) PUSADER/Maradi (31-01-2012)	+ FCFA	65.500
	PLUS: MONTANT EN ESPÈCES DANS LA CAISSE (CMD) PUSADER/Tahoua (31-01-2012)	+ FCFA	100.503
	PLUS: MONTANT EN ESPÈCES DANS LA CAISSE (CMD) PUSADER/Niamey (31-01-2012)	+ FCFA	107.050
	Sous total de 5:		**32.554.481**
	TOTAL SOLDES DU COMPTE SPÉCIAL, COMPTE DU PROJET, COMPTE DES OPÉRATIONS ET ARGENT EN MAIN (4+5)	= **FCFA**	**498.679.671**
6.	PLUS: MONTANT DES DÉPENSES ADMISSIBLES JUSTIFIÉES DANS LA DEMANDE DRF JOINTE NUMÉRO **14/2011**	+ **FCFA**	**358.564.364**
7.	PLUS: MONTANT PAYÉ DU COMPTE SPÉCIAL, COMPTE D'OPÉRATION MAIS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ DEMANDÉ RAISON: Montant admissible pour lequel aucune DRF n'a pas encore été préparée	+ **FCFA**	**-**
8.	PLUS: MONTANTS DÉJÀ DEMANDÉS MAIS PAS ENCORE CRÉDITES À LA DATE DU RELEVÉ BANCAIRE ET DEMANDÉS APRÈS LA DATE DU RELEVÉ BANCAIRE		

DRF N°	Date	FCFA	MONTANT
13	31-dic-11	FCFA	342.755.965
		FCFA	-

	TOTAL DES DEMANDES PRÉCÉDENTES PAS ENCORE CRÉDITÉES:	+ **FCFA**	**342.755.965**
9.	MOINS: INTÉRÊTS GAGNÉS CRÉDITÉS AU COMPTE	- FCFA	-

10.	**ÉGAL MONTANT TOTAL DE L'AVANCE (N° 4 Á N° 9)**	**= FCFA**	**1.200.000.000**
11.	EXPLICATION DE TOUT ÉCART ENTRE LES TOTAUX INDIQUÉS AUX LIGNES 3 ET 10 CI-DESSUS		**-**
	MONTANT RAPPROCHE	**+ FCFA**	**1.200.000.000**
	Montant non admissible à rembourser au compte du Projet		-

12. DATE: 16/01/2012 SIGNATURE: 16/01/2012

Nom:	**ABDOULKARIM BENOIT**	Nom:	**ASSADECK MOHAMED**
Titre:	RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER PUSADER	Titre:	COORDONNATEUR NATIONAL PUSADER

Annexe 5: Registre des demandes de retrrait des Fonds FIDA en FCFA

N° d'ordre	Bénéficiaire	Avance Initiale	Catégories						Total	Date d'envoi	Date d'encaissement Projet
			1. Travaux	2. Biens	3. Microprojet	4. Formation	5. Services Consultants	6. Salaires et coûts de fonctionnement			
DRF 01	Compte spécial	800.000.000							800.000.000	15/03/2011	15/04/2011
DRF 02	Compte spécial			20.868.143			11.832.000	13.665.818	46.365.961	13/05/2011	22/07/2011
DRF 03	Compte spécial			14.272.098	66.927.117	650.000	23.742.100	47.167.288	152.758.603	04/08/2011	08/11/2011
DRF 04	Compte spécial			7.082.350	211.288.013	12.068.389	16.426.410	42.471.578	289.336.740	27/09/2011	30/11/2011
DRF 05	Compte spécial			3.337.250	33.091.300	3.003.950	9.967.245	12.035.254	61.434.999	26/10/2011	15/12/2011
DRF 06	Compte spécial			14.147.012	48.104.446	10.985.835	5.602.975	27.209.332	106.049.600	21/11/2011	21/12/2011
DRF 07	Compte spécial		-	-	17.691.815	7.969.499	9.032.000	17.868.968	52.562.282	02/12/2011	24/01/2012
DRF 08	IRD				295.592.108				295.592.108	02/12/2011	21/12/2011
DRF 09	VSF				269.462.047				269.462.047	02/12/2011	21/12/2011
DRF 10	Compte spécial	400.000.000							400.000.000	02/12/2011	28/12/2011
Sous Total (1)		**1.200.000.000**	**-**	**59.706.853**	**942.156.846**	**34.677.673**	**76.602.730**	**160.418.238**	**2.473.562.340**		

COMPTE SPECIAL					
N°DRF	**Montant Demandé**	**Montant Payé**	**Difference**	**Total Payé**	**Date de valeur**
DRF 01	800.000.000	800.000.000	-	800.000.000	15/04/2011
DRF 02	46.365.961	46.365.961	-	46.365.961	22/07/2011
DRF 03	152.758.603	152.758.603	-	152.758.603	08/11/2011
DRF 04	289.336.740	289.336.740	-	289.336.740	30/11/2011
DRF 05	61.434.999	61.434.999	-	61.434.999	15/12/2011
DRF 06	106.049.600	106.049.600	-	106.049.600	21/12/2011
DRF 07	52.562.282	52.562.282	-	52.562.282	24/01/2012
DRF 10	400.000.000	400.000.000	-	400.000.000	28/12/2011
Sous total (1)	**1.908.508.185**	**1.908.508.185**	-	**1.908.508.185**	
PAIEMENT DIRECT					
N°DPD	**Montant Demandé**	**Montant Payé**	**Difference**	**Total Payé**	**Date de valeur**
DRF 08	295.592.108	295.592.108	-	295.592.108	21/12/2011
DRF 09	269.462.047	269.462.047	-	269.462.047	21/12/2011
Sous total (3)	**565.054.155**	**565.054.155**	-	**565.054.155**	
TOTAL: 1+2+3				**2.473.562.340**	

Annexe 6: Mise en œuvre des recommandations de la dernière mission supervision du PUSADER

	Recommandations	Niveau d'exécution	Responsables
1.	Mettre à jour le registre des contrats, et renseigner le logiciel systématiquement au moment de la saisie des opérations concernant les différents marchés afin de mieux suivre leur exécution	Recommandation mise en œuvre: Le module des marchés et engagements du logiciel TOMPRO est renseigné pour tous les nouveaux contrats passés qui font maintenant l'objet de lien au niveau de la saisie comptable	Comptable Principal/CNC
2.	Apporter un appui régulier aux assistants comptables régionaux pour une bonne maitrise du logiciel et une meilleure performance sur le plan comptable et financier	Recommandation mise en œuvre: Plusieurs missions d'appui ont été effectuées aux assistants comptables régionaux. Ces derniers maitrisent bien le logiciel comptable ; les DRF effectuées au niveau régional et envoyées au niveau central pour consolidation, sont de meilleure qualité	RAF, Comptable Principal/CNC
3.	Déconcentrer les tâches au niveau des assistants comptables régionaux en recrutant un secrétaire qui s'occupera de la tenue de la caisse en plus du secrétariat	Recommandation mise en œuvre: Deux aides comptables (un par région) ont été recrutés en janvier, suite à l'approbation du PTBA 2012, pour assister les comptables au niveau des régions	Coordonateur, RAF
4.	Veiller à ce que les cosignataires soient différents de la personne qui émet le chèque	Recommandation mise en œuvre avec le recrutement des ADL	Coordonateur, RAF
5.	Procéder à des sauvegardes externes placées hors des locaux du projet	Recommandation mise en œuvre: sauvegarde conservée au niveau du PAC2	RAF, Comptable Principal
6.	finaliser rapidement le contrat d'assistance du logiciel comptable pour mieux couvrir les risques éventuels de pertes d'informations comptables et financières	Contrat en cours de négociation avec le Représentant de TOMPRO	RAF, Comptable Principal
7.	Organiser un atelier conjoint avec le PAC2 pour l'internalisation du manuel de procédures au personnel du PUSADER et d'assurer une large diffusion auprès de tous les acteurs concernés	Recommandation mise œuvre: atelier d'internalisation tenu à Konni en novembre	CNC/PAC2/ PUSADER
8.	Organiser à la fin de chaque mois, une réunion générale par le RAF avec l'ensemble du personnel du PUSADER pour s'assurer du bon fonctionnement du service et pour permettre la communication des informations au sein projet	Recommandation mise en œuvre réunions tenues à la fin de chaque mois	RAF
9.	Produire les rapports financiers trimestriels qui soient transmis dans les délais au FIDA	Rapport du 4ème trimestre 2011 envoyé avec le PTBA. Pour 2012, les rapports trimestriels seront transmis	Comptable Principale
10.	Effectuer des contrôles de caisses inopinés par la comptable principale pour toutes les petites caisses pour s'assurer de la disponibilité des fonds à tout moment	Recommandation mise en œuvre: des PV de contrôle inopinés des caisses sont établis au niveau des régions ainsi qu'à la cellule nationale	Comptable Principale
11.	S'assurer que la fiche d'imputation comptable soit signée par les personnes qui ont l'attribution lors du processus de paiement; ii) que le classement des pièces justificatives soit mis à jour chronologiquement et que les libellés des transactions soient bien précisés	Recommandation mise en œuvre: les fiches sont établies et signées	Assistant comptable/CNC, CRC
12.	Editer de nouveaux carnets de demande d'achat prénumérotés et des bons de sortie du carburant en tenant compte des mentions suivantes: le code bailleur, la ligne budgétaire, la nature ou catégorie de la dépense, visa du responsable suivi évaluation, du comptable…etc.	Recommandation mise en œuvre: les nouveaux carnets ont été commandés et réceptionnés en décembre	RAF, CP /CNC
13.	La mission recommande une augmentation du compte spécial FIDA de 800 000 000 FCFA à 1 200 000 000 FCFA.	Recommandation mise en œuvre: l'augmentation de 400 000 000 F CFA a été faite par la DRF No. 10 du 23/12/2011	Coordonnateur/RAF/ CNC

Annexe 7: Vérification des Etats Certifiés des Dépenses (ECD)

Rappel de la disposition de la Lettre à l'Emprunteur / au Bénéficiaire concernant les ECD : Les ECD sont soumis à un seuil de 10 millions de F CFA pour toutes les catégories de dépenses. Le seuil se réfère au montant total du contrat.
Les vérifications ont porté sur les DRF de la période sous revue.

Catégorie de dépense	Date de la pièce	Réf pièce	Libellé	Montant	Constat	Recommandation
Catégorie 6: Salaires et Fonctionne-ment	03/10/2011	BKTA0053	Achat et Installation Split	2 499 000	Erreur de catégorie : Incluse dans catégorie Fonctionnement au lieu de catégorie Biens. Pourtant l'enregistrement noté sur la pièce est bien sur la catégorie Biens. La conséquence de l'erreur au niveau de la DRF est de grever à tort le fonctionnement du projet	Dorénavant, pour chaque DRF, vérifier les chiffres en faisant un rapprochement entre le total des mouvements des comptes Immobilisations et le total de la Catégorie Biens. Les deux doivent être égaux, étant donné que les biens destinés aux bénéficiaires sont enregistrés dans la catégorie Microprojets
Catégorie 6: Salaires et Fonctionne-ment	30/09/2011	BANK 0263	TDR Mission supervision	9 840 800	Frais de mission de 9,8 millions géré en espèces par un seul agent: un seul chèque est établi au RSE	Faire un chèque au nom de chaque agent du PUSADER, pour la somme qui lui revient. Des modalités peuvent être précisées dans le manuel pour gérer les imprévus en trop ou en moins
	05/10/2011	BANK 0267	TDR Mission supervision Complément	470 560	Ce complément fait passer la dépense ci-dessus au-delà du seuil de 10 millions pour les ECD	Dans ces cas, comme le global dépasse le seuil, il faudrait présenter la dépense en 101, avec les justificatifs
Catégorie 6: Salaires et Fonctionne-ment	16/11/2011	BANK 0248 et BANK 0324	Frais d'analyse des offres techniques et financières du cabinet d'audit	360 000	Une décision a été signée par le Ministère de l'Agriculture désignant le CP et le RPM du PUSADER comme 2 membres du comité d'experts indépendants pour la sélection du cabinet d'audit. Le 3ème membre et président du comité est le DRFM/MAG Les 2 agents du PUSADER ont été payés pour les frais d'analyses pour un total de 6 jours chacun à raison de 20 000F/j soit 240.000 F au total pour les deux	Bien que cette décision s'appuie sur les textes réglementaires (cf. rappel 1 ci-dessous), pour les prochaines années, il faudrait voir avec le Ministère de l'Agriculture comment ne pas inclure le personnel fiduciaire du projet dans ce choix, en considérant que le bénéficiaire du service est l'Etat du Niger Pour tous les dossiers d'appel d'offres impliquant valablement l'analyse par un membre du personnel, ne pas payer les frais d'analyse, étant donné qu'il s'agit de ressources humaines payées par le projet
Catégorie 6: Salaires et Fonctionne-ment	Toutes pièces de paiement des salaires de ces agents				Manque de cohérence au niveau du traitement du personnel permanent du projet : les postes de Responsable Suivi Evaluation, Responsable Passation des Marchés et Comptable Principal sont des postes de consultants, alors que pour tout le reste du personnel, ce sont des postes de salariés	Notre recommandation est d'harmoniser, à partir de 2012, le traitement du personnel en modifiant les contrats de consultance des 3 postes susmentionnés par des contrats de salariés, comme pour le reste du personnel et comme les agents du PAC2 Cela, d'autant plus que la part patronale à payer à la CNSS est payée à l'agent et que ces dépenses sont enregistrées comme salaires

Catégorie 3: Micro-Projets	Marchés passés par les communes en novembre et décembre 2011 (moyens d'exhaure pour la petite irrigation)				Fractionnement des marchés pour le matériel destiné à la petite irrigation, au niveau des communes : vu l'urgence qui prévalait en octobre 2011 par rapport à l'insécurité alimentaire au Niger, les marchés ont été passés par les communes et fractionnés en sous-lots pour tenir dans la limite d'un montant de 5 millions F CFA par marché, en consultation de fournisseurs, avec un délai de réception des offres de 7 jours après publication au lieu d'un appel d'offres avec délai de 21 à 30 jours selon les montants et dossier d'appel d'offres à approuver par l'Autorité de contrôle	Eviter le fractionnement (cf. rappel 2 ci-dessous) et planifier la définition des besoins et la passation des marchés en conséquence. Se rapprocher de la division appui/conseil de la DGCMP

Rappel 1: disposition concernant la composition du comité d'experts indépendants: Arrêté 00037 / CAB/ PM/ARMP du 2 mars 2009 (article 18): « L'évaluation des offres est faite par un Comité d'Experts indépendants de trois membres dont au moins un (1) relève du service bénéficiaire ».
Notre commentaire: L'article peut paraître ambigu: il parle d'experts indépendants et en même temps de membres appartenant au service bénéficiaire. Ou alors il faut comprendre qu'il s'agit du service bénéficiaire des résultats de l'audit et là, ce serait plutôt le représentant de l'Emprunteur: le Ministère des Finances, en plus du Ministère de l'Agriculture.

Rappel 2: dispositions concernant l'interdiction de fractionnement: Voir les articles ci-après portant réglementation des marchés publics (Arrêté N° 106 /CAB/PM/ARMP du 10 Mai 2010 fixant les seuils dans le cadre de la passation et l'exécution des marchés publics):

<u>Article 4:</u> De l'interdiction du fractionnement des commandes pour éviter la passation d'un marché: II est interdit de procéder, au cours d'une même gestion, sur une même rubrique budgétaire, à plusieurs achats successifs sur facture, pour des fournitures identiques, des services ou des travaux portant sur le même objet et dont le montant cumulé atteindrait le seuil de passation de marché.
<u>Article 5</u>: De l'obligation de respecter les modes de passation des marchés publics
II est interdit de procéder, au cours d'une même gestion, sur une même rubrique budgétaire, à deux (2) ou plusieurs consultations de fournisseurs dès lors que le montant cumulé de ces commandes atteint le seuil de passation d'un marché par appel d'offres. »
Notre commentaire: Le FIDA a indiqué dans la Lettre à l'Emprunteur que le projet suivra la réglementation nationale en matière de passation des marchés.